Document generated on 08/06/2025 4:57 a.m.

Cahiers Charlevoix
Études franco-ontariennes

Le sens du récit : la tension nationalitaire dans *Le Nouvel-Ontarien* de Sudbury (1985-1989)

Serge Miville

Volume 14, 2022

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1095073ar
DOI: https://doi.org/10.7202/1095073ar

See table of contents

Publisher(s)

Société Charlevoix
Presses de l'Université d'Ottawa

ISSN

1203-4371 (print)
2371-6878 (digital)

Explore this journal

Cite this article

Miville, S. (2022). Le sens du récit : la tension nationalitaire dans *Le Nouvel-Ontarien* de Sudbury (1985-1989). *Cahiers Charlevoix*, *14*, 273–324. https://doi.org/10.7202/1095073ar

Article abstract

Enfin, le nouvel élu au septième fauteuil, l'historien **Serge Miville**, *examine comme première étude la fortune d'une feuille éphémère,* Le Nouvel-Ontarien, *publiée entre 1985 et 1989. Fruit d'un militantisme progressiste au sein de la sphère intellectuelle de Sudbury, le journal souhaitait supplanter* Le Voyageur, *un hebdomadaire déjà bien établi, mais jugé trop conservateur et trop près des intérêts du catholicisme de la région. Son analyse met en lumière la tension nationalitaire existante au sein du milieu progressiste franco-sudburois qui doit composer entre un « nationalisme » franco-ontarien, d'une part, et le multiculturalisme canadien, d'autre part. Miville étudie également la gestion de l'entreprise Le Communicautaire Inc., corporation qui gérait la publication du journal. Sa recherche permet d'ailleurs de souligner les nombreux défis qu'une entreprise journalistique en milieu minoritaire francophone devait affronter durant les années 1980 à une époque où les moyens étaient limités, l'inflation élevée, l'accès au crédit difficile et les subventions gouvernementales rares.*

Tous droits réservés © Société Charlevoix, 2022

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

https://www.erudit.org/en/

Le sens du récit : la tension nationalitaire dans *Le Nouvel-Ontarien* de Sudbury (1985-1989)

Serge Miville

Recteur et vice-chancelier
Université de Sudbury

Cahiers Charlevoix 14, 2022, p. 273-324

Sommaire

Introduction 275

I. Le catholicisme en Ontario français et à Sudbury 279

II. Pour une presse progressiste en milieu minoritaire 284
A. Orientations idéologiques du *Nouvel-Ontarien* 284
B. De la précarité du journal en milieu franco-ontarien 290

III. « L'Ontarien nouveau » : l'engagement progressiste du *Nouvel-Ontarien* 306
A. Orientations idéologiques du *Nouvel-Ontarien* 306
B. Les écoles séparées et l'enseignement public 310
C. Le sens du récit – ressac et intention nationalitaire 316

Conclusion 322

Le sens du récit : la tension nationalitaire dans *Le Nouvel-Ontarien* de Sudbury (1985-1989)

Introduction

Au début de l'année 1985, « [u]n noyau de "dissidents" » se rassemblait à Sudbury dans le but de lancer un nouveau journal de langue française afin de « s'éloign[er] du conformisme traditionnel » du seul hebdomadaire de langue française dans la région : *Le Voyageur* de Sudbury[1]. La même année, le jésuite Hector-Louis Bertrand célébrait ses dix ans à sa gouverne. Infatigable malgré ses 78 ans, l'homme originaire de Warren, situé à quelques kilomètres de Sudbury, avait sauvé le journal de sa plus importante crise financière. Grâce à l'injection de fonds nouveaux, *Le Voyageur* renoua avec la solvabilité. Malgré tout, les critiques dont le journal était la cible persistaient dans le paysage intellectuel sudburois. Ces « dissidents » cherchèrent à dénoncer la lenteur avec laquelle le journal intégrait dans sa perspective la nouvelle diversité du milieu franco-sudburois et la proximité du journal avec le catholicisme, une proximité qui le caractérisait depuis sa fondation, près de vingt ans plus tôt.

En effet, en 1968, *Le Voyageur* naquit sous l'impulsion du laïc Émile Guy, surintendant adjoint au Conseil des écoles séparées catholiques romaines de Sudbury (CÉSCRS). Parmi les dix-sept membres du comité de fondation du journal, on en comptait cinq

1. Ronald Henry, *Rapport du président, 2 décembre 1985*, p. 1. Archives de l'Université Laurentienne [désormais AUL], fonds P100, G1, 1.

du clergé, dont le secrétaire général de l'Université de Sudbury, le jésuite Rodolphe Tremblay[2]. L'éditorial de cette première édition, signé « L'Aviron » – le pseudonyme de sœur Simone Gamache, rédactrice en chef pendant les sept premiers mois d'existence de l'hebdomadaire –, ne cachait pas l'engagement religieux du périodique : « "Le Voyageur" se dit donc heureux de venir cette fois à chacune de vos demeures et de vos institutions vous offrir le moyen sûr de développer ou de faire naître chez vous et vos enfants, le bienfait incontestable de la pensée catholique et française[3]. » Ce « groulxisme », en référence à la pensée nationaliste de Lionel Groulx[4] mariant la langue et la foi, représentait la marque du *Voyageur* durant ses premières décennies, un phénomène qui s'était amplifié sous la gouverne du père Bertrand[5]. C'est dans ce contexte que fut créé, en mars 1985, *Le Nouvel-Ontarien*.

Cet article a pour but de mieux comprendre la pensée et les motivations des artisans du journal *Le Nouvel-Ontarien* (1985-1989). Quelles raisons poussèrent des figures du milieu universitaire, journalistique, culturel et intellectuel de Sudbury à créer un nouveau journal alors que la ville possédait déjà un hebdomadaire de langue française depuis 1968 ? Les valeurs trop conservatrices du journal de Bertrand empêchaient, selon eux, l'émergence d'une voix progressiste dans le paysage médiatique franco-sudburois. De plus, le catholicisme apparaissait non seulement incompatible avec de telles valeurs, mais en était un

2. Rachel Desaulniers, « Historique du journal *Le Voyageur* », article inédit à paraître dans la collection « Documents historiques » de la Société historique du Nouvel-Ontario.

3. L'Aviron [Sœur Simone Gamache], « C'était un au revoir… », *Le Voyageur*, 12 juin 1968, p. 4.

4. Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004.

5. Serge Miville, « "Nous sommes l'un des deux peuples fondateurs et nous voulons être traités comme tel" : la référence canadienne-française dans la presse franco-ontarienne (1969-1982) », *Mens : revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 18, nº 1, automne 2017, p. 111-148. Sur le lien entre le catholicisme et *Le Voyageur*, voir Justine Champagne, « La Langue gardienne de la foi ? Le catholicisme dans *Le Voyageur* de Sudbury, 1986-1996 », texte inédit à paraître dans la collection « Documents historiques » de la Société historique du Nouvel-Ontario.

frein. En offrant un espace discursif pour promouvoir ces valeurs, *Le Nouvel-Ontarien* tenta de répondre à ce besoin.

Le Nouvel-Ontarien avait à cœur la promotion d'une vision progressiste de l'Ontario français. Nous définissons cette vision comme axée sur le changement social et militant en faveur de la diversité, l'inclusion et la laïcité, et dont un des objectifs était de contribuer à éliminer les formes de discrimination dans la société. Cet engagement visait également à promouvoir la réconciliation entre la minorité et la majorité. De plus, son impulsion se dirigeait dans le sens du discours du multiculturalisme canadien sur l'inclusion et la diversité que le journal souhaitait appliquer à l'Ontario français. Ce faisant, il cherchait à faire contrepoids au *Voyageur*, dont l'engagement chrétien était jugé trop conservateur, voire contraire à cette orientation. Sa posture idéologique empruntait directement aux principes de la *Charte canadienne des droits et libertés*, celle qui commençait à faire son chemin dans le milieu associatif franco-ontarien. Comme le montrent les études récentes de Michel Bock[6] et d'Anne Boily[7], le milieu associatif franco-ontarien du milieu des années 1980 amorçait une profonde réflexion sur son rapport au multiculturalisme canadien et à la nouvelle *Charte*. Divisé entre la préservation du modèle de la dualité nationale/linguistique, l'incorporation d'une perspective sur les Premières Nations, et l'intégration du référent canadien et de son multiculturalisme, le réseau vécut durant cette période une profonde remise en question. L'impact était l'intégration progressive de nombreux éléments référentiels générés par la majorité canadienne. Ceux-ci, contrairement à celles que pouvait produire la minorité franco-ontarienne,

6. Michel Bock, « Des braises sous les cendres : l'Ontario français et le projet national canadien-français au lendemain des États généraux (1969-1991) », dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault, (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français : continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 167-232.

7. Anne Boily, « Des peuples fondateurs au pluralisme. Comment et à quel moment l'immigration et le pluralisme deviennent-ils des priorités pour les associations francophones canadiennes ? », thèse de maîtrise (science politique), Université d'Ottawa, Ottawa, 2017.

étaient plus aptes à « nommer » la société qu'espérait le journal contre ce que représentait toujours *Le Voyageur*. Il y avait donc une importante tension entre une « question sociale » qui, dans son combat contre le conservatisme, semblait devoir passer par l'utopie du Canada multiculturel, et la « question nationale » qui cherchait à préserver l'autonomie référentielle du fait français avec une utopie biculturelle.

Nous nous demandons donc quel impact cette tension avait eu sur le rapport entretenu par le journal avec l'idée de l'Ontario français comme groupement nationalitaire, entendu ici dans sa qualité de communauté de destin cherchant, à des degrés variables et sans nécessairement pouvoir y parvenir, à atteindre une certaine autonomie sur les plans politique, institutionnel et culturel à partir d'une référence nationale (histoire, idéologie, littérature) dont elle réussit à générer le contenu[8]. Cette communauté de destin génère son « historicité » – sa mise en récit dans le temps – dans le but de « faire société[9] » à sa manière plutôt que de s'intégrer pleinement dans les structures de la majorité dominante[10]. Le journal arrivait-il à réconcilier ses idées de progrès social à celle d'une autonomisation franco-ontarienne ? Tout dépendait de la cible. Dans son combat contre *Le Voyageur*, le multiculturalisme canadien fournissait les outils pour porter le coup de grâce au traditionalisme qu'il dénonçait. Néanmoins, le multiculturalisme ne pouvait rien devant la menace des associations francophobes qui réémergent vers la fin des années 1980. C'est ainsi que le discours nationalitaire était sorti de sa remise, mieux adapté pour défendre la légitimité du fait français contre le ressac.

Nous avons analysé les 115 numéros du *Nouvel-Ontarien*, dont des exemplaires sont conservées au Centre de recherche sur

8. Voir Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993 ; Fernand Dumont, « Essor et déclin du Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 38, nº 3, 1997, p. 419-467.

9. Joseph Yvon Thériault, *Faire société : société civile et espaces francophones*, Sudbury, Prise de parole, 2007.

10. Joseph Yvon Thériault, « Entre la nation et l'ethnie. Sociologie, société et communautés minoritaires francophones », *Sociologie et sociétés*, vol. 26, nº 1, printemps 1994, p. 15-32.

les francophonies canadiennes de l'Université d'Ottawa (CRCCF). Nous privilégions pour ce texte les articles et éditoriaux portant sur la politique, les questions socio-économiques, l'éducation, la religion et le fait français en général. Cette méthode nous a permis de comparer nos résultats avec ceux des recherches existantes sur *Le Voyageur* et de mieux comprendre en quoi le journal s'en distinguait, tant sur le plan identitaire que sur le plan sociopolitique. Nous avons également profité de l'accès à une partie des archives de l'entreprise Communicautaire Inc., qui publiait le journal et dont le fonds est conservé à l'Université Laurentienne. Ce fonds recueille la plupart des procès-verbaux de l'entreprise et permet d'analyser les réflexions qui menèrent à la création du *Nouvel-Ontarien*, en plus d'offrir des indices quant à la viabilité du projet de journal. Le fonds étant incomplet, il ne témoigne pas de la décision de cesser la publication du journal en mars 1989. Son étude offre néanmoins une vitrine sur les réalités matérielles d'un journal franco-ontarien.

Ce texte s'amorce sur une remise en contexte du catholicisme en Ontario français afin de mieux comprendre le milieu sociopolitique qui avait mené à la création du nouveau journal et à son orientation progressiste. S'ensuit une analyse des archives du journal qui montre la difficile gestion d'une entreprise de presse en milieu franco-ontarien, et qui témoigne des obstacles à rentabiliser un nouveau périodique. Nous aborderons ensuite le contenu du journal pour voir en quoi la vision de réconciliation de ses artisans se heurtait au ressac d'une partie de la société civile anglophone, ce qui avait mené, du même coup, à une réapparition des référents nationalitaires franco-ontariens.

I. Le catholicisme en Ontario français et à Sudbury

L'engagement catholique du *Voyageur* agaçait certains de ses lecteurs. Une première critique en ce sens fut écrite en 1973 sous la plume de Laurent Alie dans *La Revue de l'Université Laurentienne*[11]. Pour Alie, l'idéologie ultramontaine, cette pensée

11. Laurent Alie, « L'Ultramontanisme au XIXe siècle : une idéologie qui se

anti-gallicane dont l'objectif était d'extirper l'Église du joug de la couronne française afin de redonner à Rome son autonomie, était bien présente dans la région de Sudbury. Émergeant notamment en réaction contre la pensée libérale au XIXe siècle, l'ultramontanisme a été une idéologie structurante de la nouvelle Église canadienne-française. Cette « Église-nation[12] » construite sous l'impulsion de Mgr Ignace Bourget au lendemain des Rébellions dans le Bas-Canada en 1837-1838[13] a eu un impact marquant dans l'institutionnalisation du fait français à Sudbury.

Cette Église renouvelée contribua au retour des Jésuites, une congrégation religieuse éteinte au Canada depuis 1800, mais qui revint en force au pays à partir de 1842. Si les Oblats occupèrent le territoire longeant la rivière des Outaouais jusqu'au Grand-Nord ontarien, les Jésuites s'établirent à Montréal et dans ce qui est devenu le diocèse de Sault-Sainte-Marie dans le Moyen-Nord. Ceux-ci bâtirent de nombreuses institutions à Sudbury, créant la paroisse Sainte-Anne-des-Pins en 1883, en plus de construire le Collège du Sacré-Cœur (1913-1968) et l'Université de Sudbury (1957).

Le XIXe siècle fut également celui de l'industrialisation et celui des grands mouvements de populations à l'échelle occidentale. Aux migrations transatlantiques entre l'Europe et l'Amérique du Nord s'ajouta la migration continentale de près d'un million de Canadiens français. Ils quittèrent le Québec pour gagner les terres de l'Ouest américain et canadien ou, plus fréquemment, pour se prolétariser dans les usines de la Nouvelle-Angleterre. D'autres tentèrent leur chance dans les chantiers forestiers de Bytown et de l'Est ontarien, traçant la voie vers l'établissement de villages canadiens-français tout au long de la vallée de l'Outaouais. Ces colons furent encouragés par le clergé qui mena la charge de la

manifeste encore dans le milieu franco-ontarien », *Revue de l'Université Laurentienne*, vol. V, nº 4, septembre 1973, p. 105-119.

12. Jean-Philippe Warren, « L'Invention du Canada français : le rôle de l'Église catholique », dans Martin Pâquet et Stéphane Savard (dir.), *Balises et références. Acadies, francophonies*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 21-56.

13. Roberto Perin, *Ignace de Montréal. Artisan d'une identité nationale*, Montréal, Boréal, 2008.

colonisation. Celui-ci cherchait à prévenir le départ des Canadiens français pour les villes américaines et ainsi les protéger contre la menace de l'assimilation à la société anglo-protestante. La vallée du Nipissingue et le bassin de Sudbury furent également des régions convoitées par des cultivateurs canadiens-français. La présence française dans la région n'était pas limitée à l'agriculture, puisque d'autres Canadiens français intégrèrent l'industrie forestière et contribuèrent à la construction du chemin de fer du Pacifique canadien.

Le Collège du Sacré-Cœur était l'institution phare de la présence jésuite à Sudbury pendant la première moitié du XX^e^ siècle[14]. Ce collège classique prodiguait un enseignement réservé aux garçons de la communauté et des environs et contribuait à la transmission d'un sentiment d'appartenance au fait français et au développement du nationalisme canadien-français. Cette institution avait formé plusieurs intellectuels franco-ontariens, dont l'écrivain Jean Éthier-Blais, le sociologue Donald Dennie et l'historien Gaétan Gervais. Ce dernier fut l'instigateur du drapeau franco-ontarien et fut une figure marquante de l'historiographie franco-ontarienne[15]. À ce palmarès s'ajoute également un autre ancien de grande importance pour les médias écrits à Sudbury : le jésuite Hector Bertrand (1907-1999). Avant qu'il ne fût affecté au poste de préfet de discipline, Bertrand y avait fait son cours classique, ce qui lui avait permis de poursuivre ses études à Montréal et de joindre l'ordre des Jésuites. De retour à Sudbury à la fin des années 1960, il fut recruté en 1975 par *Le Voyageur* qui lui confia le mandat de le sauver de la faillite. Expliquant son geste dix-huit ans plus tard à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de fondation du journal, le jésuite déclara que son

14. André Bertrand, *L'Éducation classique au Collège Sacré-Cœur*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, coll. « Documents historiques », n^o^ 86, 1988 ; Gérard Boulay, *Du privé au public : les écoles secondaires franco-ontariennes à la fin des années soixante*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, coll. « Documents historiques », n^o^ 85, 1987.

15. François-Olivier Dorais, *Un historien dans la Cité. Gaétan Gervais et l'Ontario français*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, coll. « Amérique française », 2017.

« nationalisme » l'avait emporté sur sa « raison »[16]. En effet, il épousait un nationalisme groulxiste qui réclamait pour les Canadiens français un droit d'aînesse au pays à titre de peuple fondateur[17].

Si, pour plusieurs, la foi et la nation allaient de pair, certains jésuites à Sudbury avaient une vision beaucoup plus critique du nationalisme canadien-français qu'ils percevaient comme une créature d'Ottawa et de l'Association canadienne-française d'éducation d'Ontario (Acféo). Comme le montre Michel Bock, le père Albert Régimbal, le fondateur du Centre des jeunes de Sudbury, rejetait l'action nationale dont faisait la promotion l'Association de la jeunesse franco-ontarienne (Ajfo), un rejeton de l'Acféo, afin d'épouser l'action catholique qui, elle, s'alignait davantage sur la doctrine sociale de l'Église[18]. Le nationalisme dut céder au nouveau catholicisme.

Le catholicisme représentait la pierre angulaire du fait français à Sudbury[19]. Pour Alie, toutefois, l'omniprésence du catholicisme dans l'espace franco-sudburois dépassait le seuil d'acceptabilité. Alie exagère : l'Église post-vaticane des années 1970 n'avait que peu de choses en commun avec celle qui carburait à l'idéologie ultramontaine un siècle plus tôt. Vatican II avait vaincu tous les restes du triomphalisme de l'Église, en ce sens qu'elle abandonnait la sphère temporelle pour s'occuper uniquement de la sphère spirituelle. L'uchronie d'Alie occultait d'ailleurs la doctrine sociale de l'Église et le catholicisme social de la première moitié du xx^{e} siècle qui en découlait. Les mouvements d'action catholique, tout en cherchant à apprivoiser la modernité

16. « C'est la crise et les débuts d'un temps nouveau », *Le Voyageur*, mercredi 13 octobre 1993, p. C16.

17. Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*…, *op. cit.* ; Serge Miville, « "Nous sommes l'un des deux peuples fondateurs et nous voulons être traités comme tel"… », *loc. cit.*

18. Michel Bock, « Une guerre sourde : la rivalité Ottawa-Sudbury et la jeunesse franco-ontarienne (1949-1965), *Quebec Studies*, n^{o} 46, automne 2008-hiver 2009, p. 19-31.

19. Gaétan Gervais, « La Stratégie de développement institutionnel de l'élite canadienne-française de Sudbury ou le triomphe de la continuité », *Revue du Nouvel-Ontario*, n^{o} 5, 1983, p. 67-81.

pour la soumettre au service de l'Homme, demeuraient axés vers le progrès social. La pensée personnaliste[20] qui découlait de cette mouvance avait d'ailleurs formé de nombreux acteurs de la Révolution tranquille au Québec[21]. Si Alie semble voir dans le catholicisme une force conservatrice et figée dans le XIX^e siècle, la réalité est tout autre. En effet, le catholicisme du *Voyageur* n'était pas monolithique. Celui-ci se déclinait en de multiples formes, allant d'un conservatisme marqué par des préoccupations morales des premiers éditorialistes, au nationalisme groulxiste du père Bertrand jusqu'au catholicisme de gauche promu par le père Noël Fortier[22]. Malgré tout, le texte d'Alie témoignait des tensions présentes et du débat sur la place que devait occuper le catholicisme dans l'espace public sudburois.

Le Nouvel-Ontarien naquit du désir de créer un journal qui se distinguât du catholicisme du *Voyageur*. Ses artisans embrassaient également les grandes lignes du multiculturalisme canadien afin de mieux représenter, d'après eux, la diversité de l'Ontario français. Cette posture, qui intégra de larges pans de la référence canadienne, avait pour fonction parallèle de promouvoir leurs valeurs progressistes. Il importait pour eux que ce nouveau journal épousât les contours de « l'Ontarien nouveau » socialement engagé, tournant ainsi la page à une ancienne image du Franco-Ontarien catholique pour qui le fait français se limitait aux questions d'ordre linguistique. Dans une note datée du 9 mars

20. Martin Meunier, *Le Pari personnaliste. Modernité et catholicisme au XX^e siècle*, Montréal, Fides, 2007.

21. Il existe une importante historiographie sur cette question au Québec. Notons les quelques monographies ayant dessiné ses contours : E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la grande noirceur : l'horizon personnaliste de la Révolution Tranquille*, Sillery, Septentrion, 2002 ; Michael Gauvreau, *Les Origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008 ; Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003 ; Dominique Foisy-Geoffroy, *Esdras Minville. Nationalisme économique et catholicisme social au Québec durant l'entre-deux guerres*, Sillery, Septentrion, 2004.

22. Noël Fortier, C.s.c., père de Saint-Croix (1932-2010). Il y a en effet une grande diversité d'opinion chez les membres du *Voyageur*, tant chez les laïcs que chez des membres des communautés religieuses comme le père Bertrand. Justine Champagne, « La Langue gardienne de la foi ? », *loc. cit.*

1987, les administrateurs du journal réitérèrent cet engagement : « Le *Nouvel[-]Ontarien* se distingue du “Voyageur” […] de par son statut laïque (c’est-à-dire, indépendant de toute confession religieuse). Avec tous les respects dus aux valeurs traditionnelles, il s’adresse à une clientèle intéressée aux changements sociaux et avide d’explorer une nouvelle attitude et un nouveau style de vie[23]. » Le « nouvel » Ontarien représentait alors un esprit libéré de son passé religieux et engagé socialement vers un progressisme laïque et réconcilié avec la majorité anglophone et le projet multiculturel du Canada.

II. Pour une presse progressiste en milieu minoritaire

A. Orientations idéologiques du *Nouvel-Ontarien*

Le désir de créer une presse progressiste de langue française à Sudbury représentait la vertu cardinale de l’équipe du Communicautaire. L’appel pour ce renouveau fut initié par une brochette de militants franco-ontariens de Sudbury, dont de nombreuses femmes présentes dans les réseaux féministes : Joan Kuyek, Rosine Kaley et la femme de théâtre Paulette Gagnon. À ce groupe s’ajoutait le journaliste Pierre Lemelin – une figure permanente du projet –, des personnalités socialement engagées comme Léo Therrien et des intellectuels comme les professeurs de l’Université Laurentienne Benoît Cazabon et François Ribordy, en plus de l’avocat Richard Pharand. Plusieurs figures vinrent s’y greffer au fil des ans. Certaines se joignaient brièvement, comme l’agente de développement à Direction Jeunesse, Monique Beaudouin, et la traductrice du collège Cambrian, Denise Riel, alors que d’autres s’engageaient pour une période prolongée. C’était le cas de Martin Skalà et de Julie Boissonneault, les deux œuvrant à l’époque au collège Cambrian.

Il importait pour les initiateurs du *Nouvel-Ontarien* de se distinguer du *Voyageur*. Malgré cet objectif, le Communicautaire

23. *Bref aperçu de Communicautaire inc.*, [9 mars 1987]. Archives de l’Université Laurentienne (Aul), fonds Communicautaire Inc., P100, G1, 1. Dorénavant, nous ferons références au numéro du fonds et la localisation des boîtes, puisqu’il s’agit d’un fonds qui n’est toujours pas traité.

ne s'identifiait pas comme étant athée, et ne s'affichait pas ouvertement anti-catholique. Cela dit, et à l'instar du débat à l'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO) à la même époque[24], il importait de rompre avec le stéréotype d'un Canada français catholique et blanc dont les principaux soucis étaient la langue et l'éducation afin de ratisser plus large et d'aborder de nouveaux enjeux sous l'angle francophone.

Le journal empruntait alors plusieurs stratégies pour se tailler une place dans le paysage médiatique franco-sudburois. La première mesure qu'il envisagea était de remettre en question la qualité et la pertinence du *Voyageur* auprès de bailleurs de fonds potentiels. Dans sa lettre de demande de crédit à la Caisse populaire en novembre 1985, le professeur Benoît Cazabon affirma que *Le Nouvel-Ontarien* représentait un journal communautaire au service des Franco-Ontariens, affirmant qu'« [u]n peuple sans journal [était] sans ressource pour intervenir sur sa destinée sociale[25] ». Pourtant, le secrétariat d'État du Canada soulignait quelques semaines plus tôt dans son opposition de financer *Le Nouvel-Ontarien* qu'« un service semblable [était] déjà offert dans la région[26] ». Il était effectivement difficile de faire abstraction du *Voyageur*.

Cela posait un problème de taille pour le Communicautaire : plusieurs agences gouvernementales refusaient de financer de manière concurrentielle des organismes évoluant dans le même domaine[27]. Dit autrement : le *Voyageur* gênait les ambitions du

24. Michel Bock, « De nouveaux gains, de nouveaux défis (1982-1992) », dans Michel Bock et Yves Frenette, *Résistances, mobilisations et contestations. L'Association canadienne-française de l'Ontario (1910-2006)*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2019, p. 235-305.

25. [Benoît Cazabon], Demande de crédit, 21 novembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 1.

26. Lettre de Douglas C. Frith, député de Sudbury à Benoît Cazabon, 17 octobre 1985. AUL, fonds, P100, G1, 1.

27. Ce fut d'ailleurs un élément en litige dans la relation entre Direction Jeunesse et la Fédération des élèves du secondaire franco-ontarien. Serge Miville, « Deux capitaines d'un même navire ? : DJ, la FÉSFO et le Secrétariat d'État (1971-1996) », dans Amélie Bourbeau (dir.), *Engagement et contestation : la jeunesse franco-ontarienne (1960-1993)*, Sudbury, Société historique du Nouvel-Ontario, coll. « Documents historiques », nº 101, 2010, p. 43-82.

Nouvel-Ontarien. Comment pouvait-il justifier la présence d'un deuxième journal francophone à Sudbury ? La réponse reprit les grandes lignes de la critique d'Alie publiée dix ans plus tôt. D'après un document d'archives sur la question, « [*Le Nouvel-Ontarien*] ne fai[sait] pas concurrence au *Voyageur* parce que celui-ci *n'[était] pas un véritable journal au sens journalistique du terme.* […] Il s'apparent[ait] à un bulletin interparoissial [*sic*] [28] ». Plusieurs éléments justifiaient une telle posture. D'une part, l'auteur reprocha au *Voyageur* de « faire la propagande *uniquement* […] des institutions catholiques », de sorte qu'il n'arrivait pas à « refléte[r] la pluralité de la communauté actuelle ». D'autre part, le document suggéra que le journal ne produisait que 40 % de contenu original, dont « 30 % d'emblée trait[ait] de sujets [et d']activités catholiques ou refl[était] [l']opinion du seul éditorialiste : un jésuite[29] ». Le Communicautaire visait ici directement Hector Bertrand, le directeur du *Voyageur*. L'orientation du *Voyageur* justifiait la création d'un tout nouveau journal progressiste et pluraliste qui aurait permis, selon ses artisans, de mieux refléter le fait français à Sudbury.

Le réseau de distribution du *Voyageur* fut également mis à mal, puisque son tirage, qui s'élevait à 5 000 exemplaires, s'expliquait principalement en raison du nombre de copies données gratuitement aux écoles du Céscrs et aux paroisses[30]. « Le "mini quotidien" du Nouvel[-] Ontario n'[était] en fait qu'un bulletin destiné à promouvoir les valeurs catholiques », n'intéressant qu'une fraction de la population francophone « dont 2,5 % s'abonn[aient] d'eux[-]mêmes ». L'auteur du document conclut, sommairement, que l'hebdomadaire « n'[était] pas un *journal* »[31]. Le catholicisme du journal l'en empêchait.

Le Nouvel-Ontarien incarnait quant à lui la nouveauté :

---

28. [S.a.], *Critères fondamentaux*. Aul, fonds P100, G1, 1, p. 1. Les italiques apparaissent dans le document.

29. *Ibid*.

30. *Ibid*., p. 2.

31. *Ibid*., p. 3. Les italiques apparaissent dans le document.

> Le Nouvel[-]Ontarien se distingue du "Voyageur" de par le fait qu'il est un organisme à buts non-lucratifs [*sic*] et de par son statut laïque [*sic*] (c'est-à-dire indépendant de toute confession religieuse). Avec tous les respects dus aux valeurs traditionnelles, il s'adresse à une clientèle intéressée aux changements sociaux et avide d'explorer une nouvelle attitude et un nouveau style de vie. Il veut promouvoir la liberté d'expression et une grande variété de points de vue[32].

Pour les administrateurs du journal, *Le Voyageur* évoluait à l'extérieur du temps en raison de l'emprise du traditionalisme dont il faisait la promotion. Le résultat est qu'il ne pouvait penser le progrès social comme voulu par le Communicautaire, d'où la nécessité de le supplanter avec une nouvelle publication. Le bilan proposé par Ronald Henry en décembre 1985 en témoigna. Il rappela que *Le Nouvel-Ontarien* tirait ses origines de son désir de « s'éloign[er] du conformisme traditionnel du *Voyageur* » en regroupant « [u]n noyau de "dissidents" » contre l'hebdomadaire[33]. Sa mission était d'ailleurs de « réinscrire le Franco[-O]ntarien dans le siècle, [de] le démarginaliser [*sic*] » et de « réaffirmer sa fierté » dans l'espoir d'« éventuellement remplacer le *Voyageur* »[34]. Les Franco-Ontariens évoluaient-ils à l'extérieur de l'histoire ? S'il faut en croire Henry, il était urgent de repenser le fait français à Sudbury à partir d'un nouveau postulat. Le multiculturalisme canadien fournissait un récit attirant, puisqu'il était susceptible d'aérer l'univers des idées en milieu franco-ontarien et d'engager un dialogue sur une pensée progressiste.

Était-il possible de réussir un tel revirement et de maintenir une réflexion autonome sur le fait français ? Les administrateurs du journal le croyaient. Dans l'*Énoncé des politiques* que rédigea Pierre Lemelin, *Le Nouvel-Ontarien* affirma vouloir « défend[re] la cause francophone » et favoriser « la langue et la culture françaises » de son lectorat tout en offrant à la population

32. *Bref aperçu de* COMMUNICAUTAIRE INC., *loc. cit.*

33. Ronald Henry, *Rapport du président, 2 décembre 1985*, [4 p.]. AUL, fonds P100, G1, 1.

34. *Ibid.*, p. 1.

un journal « ouvert » et « de qualité » permettant « la libre expression » et le respect des principes de la *Charte canadienne des droits et libertés*[35]. Lemelin bonifia cette position dans une note en annexe. En plus de « la défense et de [la] promotion du fait français, du bilinguisme et du multiculturalisme », le journaliste suggéra d'y ajouter un engagement progressiste clair :

> *Le Nouvel[-]Ontarien* se veut le promoteur de la bonne entente et de la paix entre les races, ethnies et nations du monde entier.
>
> À ce même titre, *Le Nouvel[-]Ontarien* se veut le promoteur d'un monde généralement meilleur. Le journal se fera donc un devoir d'encourager la qualité de la vie, l'écologie, la liberté, la justice et la paix. Par opposition, le journal se fera un devoir de dénoncer la pollution, le racisme, le sexisme et en général tout ce qui dégrade notre environnement et la race humaine.
>
> *Le Nouvel[-]Ontarien* se veut également un ardent défenseur de la liberté d'expression[36].

Il importe de rappeler que le mouvement associatif s'était montré peu enclin au cours des années 1970 et pendant une partie des années 1980 à embrasser le multiculturalisme par crainte d'ethniciser la francophonie canadienne[37]. Sa position avait néanmoins évolué durant la seconde moitié de la décennie. Si le principe de la dualité nationale demeurait un élément référentiel primordial auprès d'une portion de la presse franco-ontarienne[38], il s'agissait de moins en moins d'un acquis à l'Acfo et à la Fédération des francophones hors Québec[39]. L'*Énoncé des politiques* du *Nouvel-Ontarien* montrait qu'une réflexion similaire occupait le nouvel hebdomadaire. Le fait français se justifiait

---

35. [Pierre Lemelin], *Le Nouvel[-]Ontarien. Énoncé des politiques*, [s.d.], p. 1. Aul, P100, G1, 1.

36. *Ibid*., p. 7.

37. Stéphane Savard, « Pour "Une politique globale, précise, cohérente et définitive de développement". Les leaders franco-ontariens et les encadrements politiques fédéraux, 1968-1984 », *Politique et sociétés*, vol. 27, nº 1 (2008), p. 129-155.

38. Serge Miville, « À quoi sert au Canadien français de gagner l'univers canadien s'il perd son âme de francophone ? Identité et mémoire en Ontario français après la « rupture » selon la presse franco-ontarienne (1969-1986) », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2012.

39. Michel Bock, « Des braises sous les cendres », *loc. cit*.

alors non plus à partir d'une expérience historique canadienne-française autonome, mais bien en raison du bilinguisme et du multiculturalisme dont faisait la promotion l'État canadien.

L'engagement en faveur de la *Charte* et du multiculturalisme n'avait rien de banal, puisqu'il contribuait à déplacer les éléments de base de la référence. Les Franco-Ontariens généraient-ils l'historicité de l'utopie multiculturaliste ? Il fallait plutôt aller auprès de la majorité canadienne et de l'État pour y voir sa source. C'est ainsi que nous constatons la présence d'une tension qui est propre aux groupements nationalitaires. Celle-ci s'articule entre l'autonomie référentielle et l'intégration à la majorité. En ce sens, l'adhésion du *Nouvel-Ontarien* au multiculturalisme rappelle les fissures qui existaient au milieu des années 1980 autour des éléments référentiels franco-ontariens. Fortement engagés, les artisans du *Nouvel-Ontarien* étaient animés par un réel désir de tourner la page sur les derniers vestiges du traditionalisme canadien-français qui empêcherait une pensée progressiste. Le journal témoignait ainsi d'une certaine « canadianisation » de la référence qu'il jugeait nécessaire pour combattre l'idéologie du *Voyageur*.

La posture symbolisait également une remise en question de l'idée reçue selon laquelle les intérêts des Franco-Ontariens se limitaient aux questions de langue et de culture. En effet, Pierre Lemelin affirma en 2013 que, à ses débuts au *Voyageur*, le père Bertrand avait remis en question la pertinence de publier un article sur la pénurie du logement et les sans-abris à Sudbury puisque « [ç]a n'a[vait] rien à avoir [*sic*] avec les francophones », rappelant le débat qui divisait l'action nationale et l'action catholique durant la première moitié du dernier siècle à Sudbury[40]. Commémorant les 45 ans de l'hebdomadaire, Lemelin écrivit que le journal était, en 2013, « indépendant et laïc » en plus d'être le « [reflet d]es communautés et [de] la francophonie dans ce qu'elles [avaient] de plus diversifié »[41]. Le vocabulaire qu'utilisa Lemelin pour

40. Michel Bock, « Une guerre sourde… », *loc. cit.*

41. Pierre Lemelin, « D'hier à aujourd'hui… », *Le Voyageur*, 30 octobre

qualifier cette version du *Voyageur* n'avait rien de nouveau ; il reflétait les valeurs qu'il souhaitait inculquer au *Nouvel-Ontarien*.

Malgré le zèle du néophyte, les artisans du *Nouvel-Ontarien* devaient également faire face aux défis d'administrer un nouveau journal en milieu minoritaire. N'entrait pas qui voulait dans l'univers de l'édition des journaux. Les marges de profits étant minimes, la précarité était la norme. Tablant sur l'obtention de subventions en appui aux communautés de langues officielles en situation minoritaire qui ne se concrétisèrent jamais, le Communicautaire devait négocier les périls de la gestion d'une entreprise en milieu minoritaire.

B. De la précarité du journal en milieu franco-ontarien

Si l'utilité de créer un journal progressiste de langue française apparaissait évidente pour ses artisans, la démarche imposait néanmoins d'importants défis. L'économie canadienne des années 1980 fut caractérisée par une énorme volatilité et de grands problèmes structuraux. Les fondateurs avaient donc intérêt à développer un modèle d'affaire solide afin de faire face à la double tempête d'inflation et de chômage qui était alors la norme. Ce coup frappa durement la ville de Sudbury qui, faute d'avoir achevé la diversification de son économie, ressentait toujours l'impact du cours des métaux. La valeur du nickel avait, certes, augmenté depuis les années 1960, mais les gains furent invalidés par l'inflation galopante. Qui plus est, lorsque naquit *Le Nouvel-Ontarien*, les prix du minerai venaient d'accuser une chute dans les marchés[42].

Le Canada du milieu des années 1980 s'engageait d'ailleurs dans une importante transformation socio-économique que marquaient le démantèlement de l'État-providence et la désindustrialisation de l'Ontario. Suivant les deux chocs pétroliers qui mirent fin aux Trente Glorieuses, l'économie canadienne devait

2013, p. 9.

42. Paul W. Macavoy, *Explaining Metals Prices. Economic Analysis of Metals Markets in the 1980s and 1990s*, Boston, Kluwer Academic Publishers, coll. « Rochester Studies in Managerial Economics and Policy », 1988, p. 1-4.

composer avec une lourde dette publique, des déficits d'envergure, des taux d'intérêt à la hausse et un marché du travail en déclin. De fait, le chômage se situa à 10,1 % à l'échelle nationale et à 7,4 % en Ontario. Dans le contexte de stagflation qui caractérisait la décennie, le niveau du chômage de la ville de Sudbury fut nettement plus élevé que celui de la province, se fixant, en 1986, à 12,3 % dans la population en général et atteignant 22,3 % chez les jeunes d'entre 15 et 25 ans[43]. Afin de combattre ces taux, le gouvernement fédéral mit sur pied de nombreux programmes d'aide pour encourager les entrepreneurs à créer de nouveaux emplois. Ces subventions salariales permettaient ainsi de stimuler le développement d'entreprises prometteuses.

Les artisans du *Nouvel-Ontarien* durent donc négocier avec un contexte qui leur était défavorable pour la création d'un journal. C'est pourquoi le groupe explora la possibilité d'obtenir des fonds de démarrage des gouvernements. Les archives témoignent de plusieurs démarches en amont de la fondation du *Nouvel-Ontarien*, dont une datant du 20 novembre 1984 qu'appuya « Project North-Projet du Nord Inc. »[44]. Fort de cet appui, le conseil d'administration provisoire organisa une rencontre à la mi-décembre 1984, et Pierre Lemelin, Benoît Cazabon et Rosine Kaley furent nommés dans la demande d'incorporation auprès du gouvernement fédéral. Cazabon fut saisi du dossier du financement[45]. Le conseil décida également de se donner des membres en vendant des cartes d'adhésion pour une somme de 2 $ et choisit le nom « Communicautaire » pour la personne morale[46].

---

43. Canada, *Secteurs de recensement, Sudbury : Partie 2*, « Certaines caractéristiques des subdivisions de recensement composantes de la région métropolitaine de recensement, recensement de 1986 », Ottawa, ministre de l'Approvisionnement et Services Canada, décembre 1988, tableau 2-4.

44. Annexe 6 [de la demande auprès d'Emploi et d'Immigration Canada pour la création du journal]. AUL, fonds P100, G1, 1.

45. Procès-verbal de la première rencontre du conseil d'administration provisoire le 14 décembre 1984. AUL, fonds P100, G1, 1.

46. Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 janvier 1985; Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 1er février 1985 ; Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 18 février 1985. AUL, fonds P100, G1, 1. Pour alléger les notes de références, nous écrirons dorénavant « PV du CA »

Le conseil s'entendit sur les nombreux objectifs du journal dans le but d'ancrer solidement les demandes de subventions. Rappelons que Lemelin, dans un élan qui était de plain-pied avec la vision trudeauiste du Canada, soulignait l'engagement du *Nouvel-Ontarien* envers le bilinguisme, le multiculturalisme, la bonne entente, « la paix entre les races, ethnies et nations du monde entier[47] ». Plus modeste, les lettres patentes indiquent pour leur part que les buts de Communicautaire étaient de rendre compte de l'actualité en français « à un public le plus vaste possible », à « contribuer » au « bien-être des francophones et des « minorités culturelles » et de promouvoir « la culture et la langue française[s] » ainsi que le bilinguisme[48].

Malgré ce départ canon, les archives du Communicautaire révèlent toute la fragilité entourant le projet. L'entreprise n'avait pas conçu de plan d'affaires avant de se lancer dans la production du journal. Tout comme *Le Voyageur* en 1968, il n'organisa aucune campagne de mise de fonds[49]. Enfin, la seule étude effectuée par le conseil eut lieu plusieurs mois après la publication de la première édition du *Nouvel-Ontarien*. Elle souligna que la croissance du journal passait par la jeunesse au chômage – une tranche de la population qui était particulièrement sensible aux caprices de l'économie industrielle – et les enseignants. Si l'analyse laissa entrevoir un engouement pour le nouveau produit, les archives montrent que très peu de lecteurs s'étaient engagés à payer un abonnement ou à acheter le journal en kiosque. Cette forme d'autofinancement ne fut jamais réaliste, comme en témoignent les milliers d'exemplaires qui étaient distribuées gratuitement au fil des années (voir le tableau 1).

---

suivi de la date.

47. Lettre de Pierre Lemelin, *loc. cit.*

48. Canada, *Lettres patentes, communicautaire inc.*, ministère de la Consommation et Corporations Canada, 20 février 1985, [5 p.]. AUL, fonds P100, G1, 1.

49. L'absence de mise de fonds par les créateurs du *Voyageur* contribua à fragiliser les finances de l'entreprise, de sorte qu'elle fit face à d'importantes crises financières avant qu'elle n'ait été soumise à la gouverne du père Bertrand. Voir Rachel Desaulniers, « Historique du journal *Le Voyageur* », *loc. cit.*

Tableau 1
Circulation et ventes d'après les affidavits des employés

Dates	**« Circulation[50] » du journal**
25 jullet 1985[51]	6 000 exemplaires
6 novembre 1985[52]	2 500 exemplaires
6 juillet 1987[53]	2 833 exemplaires gratuits
6 novembre 1987[54]	2 833 exemplaires gratuits
24 juin 1988[55]	2 800 exemplaires gratuits

Ces efforts pour diffuser *Le Nouvel-Ontarien* n'avaient pas contribué au développement et au maintien d'une base d'abonnés. Le journal dut ainsi réviser ses attentes à la baisse. Comme plusieurs autres, il dut se rabattre sur la publicité et sur les subventions salariales afin de faire ses frais. Il se donna alors une cible ambitieuse en 1985 en publiant plusieurs éditions de 16 pages à 6 000 exemplaires. Chacune représentait une dépense de 614,40 $ par numéro, à laquelle s'ajoutaient les coûts de reproduction de photos[56]. Devant l'impossibilité de le vendre – et même de le donner – son tirage fut révisé à la baisse, diminuant de moitié durant la période étudiée. Celui-ci se stabilisait normalement à 3 000 exemplaires, à 12 pages par édition. La cure de minceur réduisait le tarif d'impression autour de 388 $, en plus du prix des photos[57].

50. La « circulation » d'après les affidavits (ou plutôt le tirage d'après les comptes de dépenses) ne permet pas d'évaluer le taux de pénétration du journal, ni son lectorat.

51. Affidavit [de Pierre Lemelin], 25 juillet 1985. AUL, fonds P100, G1, 3.

52. Affidavit [fait par Denise André], 6 novembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 3.

53. [Déclaration] au sujet [du] tirage du journal, 6 juillet 1987. AUL, fonds P100, G1, 3.

54. [Déclaration] au sujet [du] tirage du journal, 6 novembre 1987. AUL, fonds P100, G1, 3.

55. Déclaration solennelle de Rose-Marie Dionne, 24 juin 1988. AUL, fonds P100, G1, 3.

56. Invoice 06/28/85. AUL, fonds P100, G1, 6.

57. Invoice 06/26/86. AUL, fonds P100, G1, 6.

Si nous n'avons pas accès à l'ensemble des rapports financiers de l'entreprise, les relevés de comptes envoyés par *Journal Printing*, qui l'imprimait, révèlent que le journal avait énormément de difficulté à payer ses factures à temps. Celui du 30 novembre 1986 montre une dette de l'ordre de 11 551,26 $, dont 8 605,12 $ souffrait d'un retard de plus de 90 jours auprès de l'imprimeur, de sorte que ce dernier renonça à donner crédit au Communicautaire pendant un certain moment[58]. Le propriétaire de *Journal Printing* encouragea Rosine Kaley à solliciter un prêt pour rembourser le solde et annonça qu'il devait désormais exiger un versement par argent comptant ou par chèque certifié pour toute nouvelle impression[59]. Cette condition précaire perdurait en 1987. En mai 1987, *Le Nouvel-Ontarien* devait la somme de 9 884 40 $, dont 6 902,91 $ demeurait en souffrance depuis plus de 90 jours[60]. La situation s'améliora quelque peu l'année suivante. En effet, le journal put réduire son arriéré à 3 217,35 $ en novembre 1988, quatre mois avant la fin de sa distribution[61]. Malgré ses efforts, le Communicautaire ne fut jamais rentable.

Le Communicautaire n'a pu jouir d'une mise de fonds privée. Le conseil d'administration écarta l'idée, croyant impossible d'intéresser suffisamment d'investisseurs dans la communauté. Il se résolut très tôt à solliciter une subvention auprès du Secrétariat d'État du Canada (Séc). Cazabon soumit un dossier à Marcel Goldfinger, représentant du Séc à Toronto pour l'Ontario. Cette demande reçut plusieurs appuis, dont celui du Théâtre du Nouvel-Ontario, du Centre des jeunes de Sudbury, de l'Acfo de la région, en plus de celui du syndicat des métallos du local 6500, du Centre multiculturel et d'Amnistie internationale de Sudbury[62]. L'éventail de ce soutien, dont une partie venait de l'extérieur du réseau franco-ontarien habituel, eut pour objectif de démontrer un

58. Statement 11/30/86. Aul, fonds P100, G1, 6.

59. Lettre de Herbert Haring à Rosine Kaley, 5 août 1986. Aul, fonds P100, G1, 1.

60. Statement 05/31/87. Aul, fonds P100, G1, 6.

61. Statement 11/30/88. Aul, fonds P100, G1, 6.

62. Lettres d'appui, [s.d.]. Aul, fonds P100, G1, 2.

intérêt général pour le projet. Les administrateurs furent toutefois ahuris lorsqu'ils essuyèrent un premier refus en janvier 1985[63].

Indomptés, ils tentèrent à plusieurs reprises entre 1985 et 1986 d'obtenir l'appui financier du SÉC, sollicitant notamment l'intervention du député local, le néo-démocrate et francophile John Rodriguez. Celui-ci supplia le Secrétaire d'État, l'honorable Benoît Bouchard, d'aider l'entreprise, puisqu'il s'avérait « d'une importance urgente que la communauté francophone de cette région [pût] continuer à avoir accès [à] ce réseau de communication qui était tellement absent avant l'apparition du *Nouvel[-]Ontarien*[64] ». Dans sa réponse du 13 février 1986, le ministre souligna qu'il existait déjà un hebdomadaire de langue française à Sudbury. Il affirma également que les programmes du SÉC ne permettaient pas d'appuyer le journal[65]. Ce fut le même son de cloche en juillet 1986 lorsque le groupe sollicita l'aide du ministère du Développement du Nord et des Mines de l'Ontario afin d'embaucher des consultants pour revoir sa structure administrative et corporative[66].

Si les administrateurs arrivèrent à faire subventionner certains salaires à travers des programmes d'Emploi et d'Immigration Canada, ils essuyèrent de nombreux échecs. Les agences gouvernementales n'étaient d'ailleurs pas les seules institutions à les frustrer. Ce fut également le cas de la *Sudbury Regional Credit Union* lorsqu'ils tentèrent en septembre 1985 d'obtenir un prêt pour l'achat d'équipement. À cet obstacle s'ajoutaient les résultats médiocres d'une campagne de financement qui devait appuyer la démarche[67]. En effet, le projet de vente de cartes de membres connaissait un succès mitigé. Offertes pour une somme

63. Lettre de Marcel Goldfinger à Benoît Cazabon, le 11 janvier 1985. AUL, fonds P100, G1, 2.

64. Lettre de John Rodriguez à l'Honorable Benoît Bouchard, 15 octobre 1985. AUL, fonds P100, G1, 3.

65. Lettre de Benoît Bouchard à John Rodriguez, 13 février 1986. AUL, Fonds P100, G1, 3.

66. Lettre de Lynn Binette, directrice, ministère du Développement du Nord et des Mines, datée du 23 juillet 1986. AUL, Fonds P100, G1, 3.

67. PV du CA du 9 septembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 1.

modique de 2 $, seulement 166 cartes sur les 310 produites trouvaient preneurs, et le journal dut se contenter de 795 $ en dons et en vente de cartes pour la période[68]. L'entreprise avait dû compter sur sa marge de crédit à la Caisse populaire pour les dépenses quotidiennes, des montants qu'il arrivait difficilement à rembourser en raison des maigres revenus publicitaires.

Il y eut une seule exception à cette règle : l'obtention en 1985 d'une subvention du Bureau ontarien des services en langue française pour une étude de marché dont nous avons déjà fait mention plus haut. D'après le rapport du président du conseil d'administration en décembre 1985, la démarche avait permis au Communicautaire de sauter l'étape de la mise de fonds[69]. En l'absence d'une somme brute pouvant absorber les coûts de démarrage, le Communicautaire dépendit du marché du crédit dont les taux d'intérêt durant la décennie furent désavantageux sur les emprunts.

Les assises de l'entreprise vacillaient. Le Communicautaire n'atteignait pas ses objectifs. Qui plus est, il n'avait pas réussi à se doter d'un fonds de réserve[70]. Les négociations avec les établissements financiers furent pénibles, lui offrant peu d'espoir d'acquérir les 20 000 $ nécessaires pour se procurer les outils de base. Ses pourparlers avec l'Acfo-Nipissing pour l'achat d'équipement usagé furent tout aussi laborieux[71]. Au niveau des locaux, *Le Nouvel-Ontarien* logea à ses premières heures dans les bureaux du journal étudiant de l'Université Laurentienne, le *Lambda* dans le but d'économiser sur le loyer. Celui-ci décida néanmoins de sévir, lui exigeant un loyer de 300 $ au bout de quelques mois[72]. Les dépenses étant sous-estimées et l'accès au crédit étant limité, l'entreprise a rapidement constaté qu'elle naviguait dans des eaux troubles.

68. *Rapport récapitulatif – cartes de membres*, 21 novembre 1985. Aul, fonds P100, G1, 1.

69. Ronald Henry, *Rapport du président, loc. cit.*

70. PV du CA du 23 septembre 1985. Aul, fonds P100, G1, 1.

71. PV du CA du 11 novembre 1985. Aul, fonds P100, G1, 1.

72. PV du CA du 15 oct[obre 19]85. Aul, fonds P100, G1, 1.

L'une des solutions qu'elle envisagea pour résorber la crise était d'augmenter la présence du journal dans les écoles de la région. Ce fut en octobre 1985 que le conseil d'administration lançait un processus pour distribuer *Le Nouvel-Ontarien* dans les écoles séparées de Sudbury, un privilège que détenait déjà *Le Voyageur*. Rappelons que les administrateurs du Communicautaire reprochaient à ce journal son accès privilégié aux écoles séparées comme élément de preuve pour montrer le peu d'intérêt qu'il générait réellement dans la population franco-sudburoise[73]. Voilà que les écoles représentaient un marché intéressant pour écouler les exemplaires du *Nouvel-Ontarien*. Les pourparlers entre Benoît Cazabon et Onésime Tremblay, le directeur général du CÉSCRS, ne donnèrent toutefois pas les résultats escomptés. Les discussions se poursuivirent en décembre sans déboucher sur une entente. Frustrés devant le dossier qui stagnait, les administrateurs décidèrent de contacter la présidente du conseil, Lilliane Beauchamp, afin de présenter le journal aux conseillers scolaires[74]. Il s'ensuivit un jeu du chat et de la souris. C'est Tremblay qui répondit à la requête par le biais d'une lettre datée du 19 mars 1986. Celle-ci déclarait que le Comité d'éducation de langue française avait jugé que ce n'était pas nécessaire puisque les conseillers avaient « l'occasion de le lire chaque semaine[75] ». Malgré ses félicitations pour la publication du *Nouvel-Ontarien*, la lettre déçut le conseil d'administration. La question revint à l'ordre du jour en mai alors qu'une deuxième tentative fut lancée, précisant que le Communicautaire avait « reçu de nombreuses demandes relatives à la distribution du journal dans les écoles[76] ». Le dossier, qui avait été repoussé à deux reprises, fut remis aux calendes grecques, fermant du même coup la porte des écoles séparées. Le refus du CÉSCRS permettait au *Voyageur*, qui était distribué dans les écoles, de rester bien en selle.

73. [S.a.], *Critères fondamentaux*. AUL, fonds P100, G1, 1, p. 1.

74. PV du CA du 18 février 1986, p. 3. AUL, fonds P100, G1, 1.

75. Lettre d'Onésime Tremblay à Léo Thérrien, le 19 mars 1986. AUL, fonds P100, G1, 1.

76. PV du CA du 6 mai 1986, p. 2. AUL, fonds P100, G1, 1.

L'heure était grave après un an au Communicautaire. C'est ce dont témoigne le bilan de fin d'année que présenta le président du conseil d'administration, Ronald Henry, en décembre 1985. Celui-ci confirma la grande difficulté qu'avait le journal à attirer de l'intérêt à l'extérieur de son noyau. Rappelant que l'objectif était que *Le Nouvel-Ontarien* « [devînt] le journal de référence des francophones de Sudbury », il avoua que, « [a]vec moins d'une centaine d'abonnées [*sic*], on ne [pouvait] pas parler de succès »[77]. Pire, la solvabilité du journal dépendait de sa capacité de générer des revenus publicitaires. Or « pour vendre de la publicité il fa[llait] prouver aux acheteurs que le journal [était] lu [, c]e qui n'[était] pas le cas[78] ».

La situation que décrivait Henry était pénible. La survie du journal tenait principalement au bénévolat et à une subvention qui permettait à l'équipe « de continuer son travail gratuit[ement] tout en bénéficiant de l'assurance-chômage[79] ». Le constat du président était accablant : l'entreprise n'avait pas été en mesure de faire une quelconque planification financière. Sa dette fut contractée sans adopter une stratégie pour s'en départir, et la gestion défaillante des comptes faisait en sorte que la « seule source de revenus », les publicités, « risqu[ait] de mettre l'entreprise dans une situation de faillite technique »[80]. Henry estimait que la corporation était à la croisée des chemins : son conseil arrivait difficilement à l'administrer, sa comptabilité était défaillante et ses recettes inadéquates[81]. C'est d'ailleurs pourquoi il annonça sa démission, un geste imité par un autre membre du conseil pour les mêmes raisons[82]. Son lectorat absent, ses finances en désarroi, c'était la survie du Communicautaire qui était en jeu.

---

77. Ronald Henry, *Rapport du président*, *loc. cit.*

78. *Ibid.*, p. 3.

79. *Ibid.*, p. 1-2.

80. *Ibid.*, p. 2.

81. *Ibid.*, p. 3-4.

82. Lettre de Gérard Lafrenière à Ronald Henry le 5 décembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 1.

L'espoir d'augmenter ses recettes en publicité motiva le conseil d'administration à entreprendre des démarches pour joindre l'Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ, aujourd'hui APF). L'objectif était de profiter des services de son agence OPSCOM qui assurait une entrée de fonds régulière aux membres en raison de sa vente de publicités gouvernementales. Mais l'ajout du *Nouvel-Ontarien* rencontra un obstacle. Le conseil fut surpris d'apprendre qu'une motion empêchant l'adhésion de plus d'un journal par région s'apprêtait à être adoptée par l'APFHQ. *Le Voyageur*, membre fondateur de l'APFHQ, fut soupçonné d'en être l'instigateur[83]. La défaite de la motion soulagea les artisans du journal, mais n'accélérait pas pour autant le processus[84]. Cazabon entreprit une intervention musclée en novembre 1985 pour dénouer l'impasse. Ce fut finalement le 20 décembre 1985 que *Le Nouvel-Ontarien* apprit qu'il était reçu à titre de membre probatoire au sein de l'APFHQ, laissant poindre une lueur d'espoir pour l'avenir[85].

C'était en avril 1986 que le journal devint un membre en règle de l'APFHQ, ce qui lui donnait enfin l'espoir de toucher aux revenus publicitaires générés par OPSCOM. Malgré cette première victoire, le Communicautaire ne pouvait pas payer la cotisation de 100 $ nécessaire pour maintenir son statut. De plus, le conseil apprit qu'il devait s'armer de patience, puisqu'un délai de deux mois était prévu avant que les premiers contrats de l'OPSCOM ne fussent traités[86]. Le remboursement de la dette auprès de *Journal Printing* devait attendre[87].

---

83. Les archives n'indiquent malheureusement pas qui avait déposé cette motion. Procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 9 septembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 1.

84. PV du CA du 23 septembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 1.

85. Lettre de Wilfred Roussel, directeur général de l'APFHQ à Pierre Lemelin, président du *Nouvel-Ontarien*, le 20 décembre 1985. AUL, fonds P100, G1, 1.

86. PV du CA du 6 mai 1986. AUL, fonds P100, G1, 1.

87. PV du CA du 9 juin 1986. AUL, fonds P100, G1, 1.

Tableau 2
Ventes du journal selon les affidavits des employés[88]

Dates	Abonnements / ventes du journal
25 juillet 1985	100
6 novembre 1985	184
6 juillet 1987	167
6 novembre 1987	167
24 juin 1988	56

Malgré une situation financière qui semblait s'améliorer, le journal n'arrivait toujours pas à augmenter les abonnements, la vente ou le tirage. Comme en témoigne le tableau 2, ceux-ci avaient plutôt tendance à stagner, voir à diminuer, au fil des années. En dépit des nouveaux revenus, la dette de 2 400 $ envers l'Acfo-Nipissing demeurait impayée, les prêts à la Caisse populaire engrangeaient des intérêts de 200 $ par mois et les arriérés auprès de *Journal Printing* se chiffraient toujours autour de 11 000 $[89].

La réunion de janvier 1987 s'avéra déterminante. Les administrateurs envisagèrent des solutions pour endiguer la crise. Tout d'abord, une décision fut prise pour cesser la publication d'une édition hebdomadaire dans le but de réduire les coûts. *Le Nouvel-Ontarien* allait désormais paraître toutes les deux semaines. L'impact était significatif, car il allait diminuer les dépenses de moitié, tout en maintenant une entrée de fonds des publicités de l'Opscom. Il fut également résolu de suspendre le remboursement de la dette auprès de l'Acfo-Nipissing en attendant une stabilisation des finances. Le groupe entendait demander un sursis à *Journal Printing* pour ses arriérés, ce que cette dernière lui accorda. Enfin, il choisit de se lancer dans une campagne de financement en organisant un tirage avec un prix de 3 000 $. Le projet allait être un désastre, puisque les billets ne

88. Les références sont les mêmes que pour le Tableau 1. Nous les supprimons pour alléger le texte.

89. PV du CA 2 septembre 1986. Aul, fonds P100, G1, 1.

trouvèrent pas preneurs[90]. L'aventure se solda par une perte nette de 186,91 $ pour l'entreprise, la forçant à explorer d'autres idées, dont des soirées de Bingo, afin d'obtenir l'argent nécessaire pour rembourser ses dettes[91].

Comment résorber la crise ? Le Communicautaire se retrouvait avec peu d'options. Les ventes du *Nouvel-Ontarien* étaient marginales et les abonnements étaient presque inexistants. Les publicités locales étaient quant à elles négligeables. La majorité des recettes venaient de l'agence OPSCOM. Les campagnes de financement par les tirages ou les bingos furent des échecs. L'amélioration du réseau de distribution que proposa Pierre Lemelin, tout en étant nécessaire, demeurait un vœu pieux : « Il [était] évident que le journal ne [pouvait] continuer indéfiniment sans [s']assurer une source de revenus qui pourra[it] permettre l'embauche d'employés en permanence ainsi que l'achat des matériaux nécessaires au développement du journal[92]. » La crise était structurelle et profonde, et se traduisait en une surcharge des administrateurs qui, malgré leurs efforts, n'arrivaient pas à résoudre la quadrature du cercle. Lemelin insista néanmoins sur la mission fondamentale du journal :

> *Le Nouvel-Ontarien* a été créé pour répondre à des besoins très évidents dans la communauté pour un journal qui pourrait transmettre de l'information au secteur de la communauté qui ne lit pas le *Voyageur* de façon régulière ou qui ne trouve pas dans ce journal la réponse à leurs besoins ou à leurs priorités[93].

Mais la « communauté » était-elle réellement au rendez-vous ? Lemelin le croyait : « Depuis ses débuts, le journal a[vait] connu l'appui de tout un secteur de la communauté. » L'indifférence du CÉSCRS laissait néanmoins deviner l'existence d'un clivage dans la

90. PV du CA du 6 avril 1987. AUL, fonds P100, G1, 1.

91. L'idée du Bingo sera ultimement abandonnée en janvier 1988. Réunion du CA du 22 juin 1987 ; Réunion extraordinaire du CA du lundi 20 juillet 1987. AUL, fonds P100, G1, 1.

92. [Pierre Lemelin], Communicautaire Inc, [23 février 1987, p. 2]. AUL, fonds P100, G1, 1.

93. Nos italiques. *Ibid*., p. 1.

communauté franco-sudburoise sur ce point. *Le Nouvel-Ontarien* ne faisait pas l'unanimité. Comme nouveau joueur, il devait mettre les bouchées doubles s'il souhaitait un jour pouvoir remplacer *Le Voyageur* dont les assises et le réseau de distribution, notamment dans le milieu franco-catholique, surpassaient de loin les capacités de ce que pouvait s'offrir le Communicautaire.

L'absence d'employés permanents et d'une stabilité au niveau de la direction générale du journal représentait des obstacles de taille. Mais l'état des finances ne permettait pas d'embaucher une équipe à temps complet. Rappelons que le Communicautaire dépendait de subventions salariales et de projets ponctuels pour obtenir du personnel. Cette approche nécessitait la rédaction de nombreuses demandes d'appui auprès d'Emploi et Immigration Canada, qui drainèrent une partie des énergies de ses artisans[94]. La précarité des emplois qui en découlaient et les exigences sur le plan administratif provoquèrent d'ailleurs un important taux de roulement au sein du groupe. Qui plus est, les agences subventionnaires imposaient leurs critères, réduisant parfois les sommes offertes et modifiant par moment les calendriers, frustrant les administrateurs qui étaient obligés de s'y plier et, ainsi, devaient limiter leurs ambitions. L'obtention des fonds menait à un autre défi : celui d'attirer et de retenir des travailleurs à ces postes somme toute temporaires[95].

La deuxième moitié de 1987 sembla plus prospère pour l'entreprise. Durant sa réunion du 19 octobre, le conseil annonça des recettes de 9 282,38 $ et un profit net de 2 000 $. Cela permit aux administrateurs d'affirmer le mois suivant qu'ils avaient stabilisé sa situation financière et pouvait amorcer le processus pour rembourser ses dettes[96]. Mais l'augmentation des coûts d'impression en 1987 et en 1988 et les dépenses de fonctionnement continuaient de poser problème. Effectivement,

94. PV du CA du 23 février 1987, p. 1. Aul, fonds P100, G1, 1.

95. Voir par exemple la réunion du 23 février 1987 ; PV du CA du 9 mars 1987, p. 1 ; PV du CA 25 mai 1987, p. 1 ; PV du CA du 22 juin 1987, p. 1. Aul, fonds P100, G1, 1.

96. PV du CA du 19 octobre 1987, p. 2 ; PV du CA du 19 novembre 1987, p. 2. Aul, fonds P100, G1, 1.

un document sur les bénéfices retrouvé dans les archives montre bien en quoi la solvabilité du Communicautaire ne tenait qu'à un fil. En effet, la vente de publicité par l'OPSCOM qui devait représenter un revenu d'appoint comptait pour 67 % des entrées en fonds contre 20 % pour les annonces locales. Les abonnements, quant à eux, étaient négligeables, se chiffrant à 1,3 % du total, ou 30 $[97]. Le responsable du service d'information de l'Association entre 1988 et 2003, Yves Lusignan, rappelle dans un texte paru en 2006 que pour les journaux en bonne posture financière, l'OPSCOM fournissait seulement 20 % des gains contre 50 % pour ceux dont la situation était plus précaire[98]. Que l'OPSCOM ait représenté deux tiers des recettes du journal montre bien que la stabilité financière du Communicautaire cachait plutôt un problème de grande ampleur : il n'arrivait pas à générer suffisamment d'intérêt pour accroître son tirage et sa vente de publicités.

Les procès-verbaux de 1988 sont avares de commentaires, et ne permettent pas de suivre l'évolution de l'entreprise avec la même précision. Ils montrent néanmoins que les revenus publicitaires avaient diminué, et que les coûts d'exploitation[99] et d'équipement avaient quant à eux augmenté[100]. La situation semblait dégénérer. Certaines réunions faisaient allusion à des défis au niveau des relations avec le personnel[101], et une rencontre en novembre laissa entendre que les bilans financiers présentés

97. *Cash Flow*, [19 octobre 1987, 1 p.]. AUL, fonds P100, G1, 1.

98. Lusignan cite ici le témoignage donné par le directeur général de l'Association de la presse francophone, François Poitié, en 2004 au Comité permanent des langues officielles de la chambre des communes. Voir Yves Lusignan, « Grandeur et misère de la presse écrite francophone à l'extérieur du Québec », dans Michel Beauchamp et Thierry Watine, *Médias et milieux francophones*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2006, p. 93-96.

99. *Journal Printing* annonce, suite à ses propres augmentations de coûts, une hausse de 7 % des prix d'impression du *Nouvel-Ontarien* une deuxième année de suite, augmentant les coûts de production du journal de près de 80 $ par mois. PV du CA du jeudi 7 janvier 1988, p. 1. AUL, fonds P100, G1, 1.

100. Le procès-verbal note un profit de 500 $ pour le mois avec une dette de 5 655,40 $ auprès de *Journal Printing*. PV du CA du 18 février [1988], p. 1. AUL, fonds P100, G1, 1.

101. PV du CA du 11 avril 1988 ; Procès-verbal de la réunion du 28 juin 1988 ; PV du CA du 1er septembre 1988. AUL, fonds P100, G1, 1.

au conseil par le passé étaient potentiellement erronés[102]. Celle de juin eut pour objectif de discuter de l'avenir du journal en raison de la fin du projet de création d'emploi aidé par le gouvernement fédéral. On décida d'explorer la possibilité d'obtenir des subventions afin de poursuivre ses activités[103]. Les démarches avaient toutefois été infructueuses. Tout comme en 1985, le Communicautaire essuyait de nombreux refus. Les seuls renforts envisageables étaient l'embauche de quelques stagiaires pendant de courtes périodes[104].

S'il est difficile de suivre le fil des derniers moments du Communicautaire, les archives témoignent d'une situation qui, depuis juin 1988, allait de mal en pis. À court de personnel, les quelques employés semblèrent surmenés[105]. Mais ce fut une série de mauvaises nouvelles en décembre qui sonna le glas pour les administrateurs : le journal perdait sa monteuse, ajoutait près de 300 $ au déficit du mois précédent et devait composer avec une nouvelle hausse des tarifs d'impression de l'ordre de 7,4 %, une troisième augmentation en autant d'années[106].

Le dernier procès-verbal dans les archives, résumant la rencontre du 24 janvier 1989, témoigne de la sévérité de la crise. La demande auprès d'Emploi et Immigration Canada, qui devait permettre de subventionner les salaires des stagiaires, fut refusée, mettant fin aux espoirs d'embaucher une relève temporaire. Les finances n'auguraient rien de bon : « on est dans le rouge » en raison d'une situation « urgente », peut-on lire. En effet, les administrateurs envisagèrent de « fermer les portes » du *Nouvel-Ontarien*[107]. Le journal poursuivit ses activités jusqu'en mars 1989 alors qu'il publia une édition qui annonça la suspension des

---

102. PV du CA du 1er novembre 1988, p. 1. Aul, fonds P100, G1, 1.

103. PV du CA du 28 juin 1988. Aul, fonds P100, G1, 1.

104. PV du CA du 1er novembre, *loc. cit.*, p. 2 ; PV du CA du 6 décembre 1988. Aul, fonds P100, G1, 1.

105. PV du CA du 1er novembre, *loc. cit.*, p. 3.

106 PV du CA du 6 décembre 1988, *loc. cit.*, p. 1-2. Aul, fonds P100, G1, 1.

107. PV du CA du 24 jan[vier] [19]89, 3 p. Aul, fonds P100, G1, 1.

opérations, faute d'argent[108]. Le dernier document budgétaire du Communicautaire témoigne d'une entrée de 1 292 $ en revenus publicitaires et de 70 $ en abonnements contre des dépenses se chiffrant à plus de 3 675 $. Le résultat était une perte nette de 2 313 $, une situation intenable[109].

Le Communicautaire n'avait pas réussi à atteindre sa vitesse de croisière et ses principaux artisans s'étaient essoufflés. C'est ce que prévenaient d'ailleurs les « commentaires épars » d'un certain « Achille » en mai 1985 dans le *Sudbury Asteur*, une feuille humoristique que publia *Le Voyageur* le 1er mai 1985 :

> Si nous nous fions aux noms du Conseil d'administration [du Communicautaire], nous avons affaire à des gens bien connus dans le milieu et avantageusement respectés de leurs concitoyens; la longue liste de gentils collaborateurs (G.C.) impressionne beaucoup ; mais les éditeurs apprendront vite que les G.C. [sont] une race qui s'essouffle rapidement[110].

N'ayant pas de plan d'affaires ni de mise de fonds initiale et disposant d'un lectorat limité, les fondements du *Nouvel-Ontarien* furent chancelants dès ses débuts. Malgré tout, le discours auquel participait *Le Nouvel-Ontarien* s'imposait progressivement en Ontario français et dans la francophonie canadienne, si on s'en tient aux recherches récentes sur le milieu associatif depuis les années 1980[111]. Il contribua alors à regénérer le discours sur le fait français au pays. L'analyse du contenu du journal offre une vitrine dans le développement de ce nouveau rapport à l'Ontario français, dont certaines caractéristiques, notamment l'engagement envers la diversité et le multiculturalisme, allaient rapidement devenir la norme.

108. « Sans-le-sou, nous devons suspendre la publication : un repos et une réflexion sérieuse s'imposent », *Le Nouvel-Ontarien*, 3 mars 1989, p. 4.

109. État des revenus et des dépenses [du] mois d'avril 1989. AUL, P100, G1, 1.

110. Achille, « Le Nouvel-Ontarien s'en vient », *Le Voyageur*, 1er mai 1985, p. 11.

111. Michel Bock, « Des braises sous les cendres… », *loc. cit.* ; Jean-François Laniel, « De l'Amérique française à la Francophonie d'Amérique : la transformation des horizons nationalitaires en francophonie canadienne », dans Jean-François Laniel et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Retour sur les États généraux du Canada français. Continuités et ruptures d'un projet national*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 2016, p. 297-344.

III. « L'Ontarien nouveau » : l'engagement progressiste du *Nouvel-Ontarien*

La première édition du *Nouvel-Ontarien*, qui fut publiée le 22 mars 1985, chercha à épouser une lentille critique, laïque, progressiste et investie d'une mission sociale pour son lectorat. Brisant avec l'orthodoxie du *Voyageur*, *Le Nouvel-Ontarien* estimait s'aligner sur une reconfiguration de « l'Homme » et s'engageait à offrir un miroir de « l'Ontarien nouveau ». Dans son premier éditorial, il affirmait « refl[é]te[r] les multiples facettes de la francophonie du Nord de l'Ontario ». L'auteur du texte, Benoît Cazabon, présenta le journal comme celui de l'ensemble des francophones, des « francogènes » et des francophiles. Dans l'ensemble, il affirma vouloir « inspirer une nouvelle façon de se vivre ». Ce fut d'ailleurs ce rapport à la nouveauté qui semblait donner le premier élan de la publication : un engagement social et critique d'une perspective francophone.

Si son premier numéro laissa présager l'émergence éminente d'un « Ontarien nouveau » inclusif et en phase avec la majorité, l'éventuelle vague de francophobie à laquelle contribuèrent des groupes dont l'*Alliance for the Preservation of English in Canada* (Apec) et le parti *Confederation of regions* (Cor) provoqua un retranchement de la politique éditoriale afin de renouer avec une intention nationalitaire. Le récit historique sur le fait français, puisé à même des éléments référentiels du Canada français, donna un sens au ressac anglophone et permit de positionner le journal devant cette menace.

Nous proposons donc d'analyser le rapport du journal à l'Ontario français en explorant sa posture sur le catholicisme et l'enseignement séparé à Sudbury, devant les questions économiques et ouvrières et, ultimement, à la vision du *Nouvel-Ontarien* de l'Ontario français comme sujet politique durant cette époque charnière.

A. La laïcité et la moralité : le rapport trouble au catholicisme

Il serait difficile de passer sous silence le rapport trouble

qu'entretenait *Le Nouvel-Ontarien* avec le catholicisme franco-sudburois. Deux dossiers s'entrecoupèrent à ce sujet. D'une part, il y avait l'épineuse question de l'enseignement séparé qui, en 1985, prit un tournant avec le parachèvement du financement des écoles du réseau jusqu'à la 13e année. D'autre part, nous l'avons vu avec les documents fondateurs, le Communicautaire souhaitait se démarquer du *Voyageur* par sa laïcité, son engagement envers la diversité et par sa relation à la liberté. La conséquence de cette orientation fut un discours parfois lapidaire contre le catholicisme.

Après un an, en août 1986, *Le Nouvel-Ontarien* publia une « autocritique ». Richard Carrière qui signa le texte affirma qu'« on n'a[vait] jamais défini clairement ce qu'[était] [*L*]*e Nouvel[-]Ontarien*. "Organisme communautaire" et *laïque*, c'est à peu près tout ce que j'en sais[112]. » Carrière était modeste, car le journal savait bien que son rôle était de troubler l'orthodoxie idéologique du paysage franco-sudburois. L'euphémisme de « traiter » avec « audace » des sujets « rarement […] traités » à Sudbury représentait une flèche à peine voilée contre *Le Voyageur*.

Quelques exemples suffisent pour illustrer l'engagement du journal. Dans un dossier portant sur l'homosexualité, il fit part de la position de l'Église en citant l'évêque de Sault-Sainte-Marie, Mgr Marcel Gervais. Ce dernier affirma que vivre la sexualité de cette façon était « contre la nature et la Révélation ». Le journal indiquait d'ailleurs que, en dépit de la présence de la *Charte canadienne des droits et libertés*, « peu d'homosexuels s'affich[aient] ouvertement à Sudbury, de peur de répercussions négatives, de représailles ». Il cherchait donc à montrer l'impact de la position de l'évêque sur la vie des Sudburois homosexuels. Ce fut ainsi qu'il invitait son lectorat à se questionner sur ses préjugés[113].

Les années 1980 furent également marquées par l'émergence d'une nouvelle maladie infectieuse meurtrière : le SIDA. En

112. « Tentative d'autocritique », *Le Nouvel-Ontarien*, 22 août 1986, p. 4. Nous soulignons.

113. « Dossier : L'Homosexualité ce tabou qui dérange tant », *Le Nouvel-Ontarien*, 17 juillet 1987, p. 10-11.

publiant un dossier sur cette pandémie, *Le Nouvel-Ontarien* chercha à reporter le débat sur les faits : ses origines présumées, sa transmission et les meilleurs moyens de s'en protéger. C'est ainsi qu'il faisait la promotion de l'utilisation du préservatif, une pratique qui était condamnée par l'Église[114].

Un dernier enjeu social de l'époque permet d'illustrer l'écart entre les deux publications : l'avortement. Justine Champagne nous rappelle que la posture du *Voyageur* était largement alignée sur celles de l'Église en matière de moralité. À l'exception des chroniques du père Noël Fortier qui était empathique à l'égard des femmes devant poursuivre cette opération, l'hebdomadaire, sous le père Bertrand, s'affichait vertement contre, s'étant déjà excusé publiquement d'avoir laissé glisser une publicité sur une clinique de santé offrant la procédure[115]. Contrastant de nouveau avec son concurrent, c'était avec une plus grande ouverture que *Le Nouvel-Ontarien* présenta en mars 1988 un dossier spécial sur le sujet. Il publia l'histoire d'une étudiante qui réclamait un avortement, puisqu'elle était incapable d'assurer le bien-être de l'enfant naissant. Le journal nota d'ailleurs la présence des groupes « pro-vie » sur le territoire de Sudbury, indiquant qu'aucune association ne revendiquait l'accès à ce service dans la région[116].

Les critiques contre l'apparente hégémonie de la pensée catholique dans le paysage franco-sudburois n'étaient pas toujours subtiles. Défendant l'orientation progressiste du journal, *Le Nouvel-Ontarien* publiait une récrimination en éditorial contre ceux qui méprisaient la gauche. Ces derniers se représentaient, non sans ironie, comme des

> saints Dominiques [*sic*] providentiels venus racheter l'Église des assaults [*sic*] de la mécréance. […] [On cherche à b]rûler un hérétique ou bombarder un village nicaraguayen gauchisant, c'est tout un ; sauf que l'enjeu entre catholiques et

114. « Dossier : Le [Sida] "il faut s'informer avant de courir de peur" », *Le Nouvel-Ontarien*, 31 mars 1988, p. 5.

115. Justine Champagne, « La Langue gardienne de la foi? », *loc. cit.*

116. « Dossier : L'Avortement : est-ce une question de choix? », *Le Nouvel-Ontarien*, 18 mars 1988, p. 5.

> protestants s'est mué en défi entre communistes et capitalistes – de nouveaux habits dans un même discours avec altérations d'usages. Les temps sont durs [et p]lusieurs voudraient même effacer les décennies 60 et 70 pour retourner en arrière, à l'apogée de la puissance yankee et à l'Église d'avant le concile [Vatican II][117].

L'éditorial prit à part le catholicisme sudburois : « pour parler catholique (et tout Franco-Sudburois comprend ce langage), il faut cesser de voir la "poutre dans l'œil du voisin" [...][118] ». Le texte souligna de nombreuses remontrances du *Nouvel-Ontarien* contre ce qu'il considérait des éléments conservateurs du catholicisme franco-sudburois : une fermeture contre l'éducation publique, contre l'homosexualité et contre les mouvements de gauche. Il dénonça également le rôle important du clergé dans la vie franco-ontarienne. C'était une frustration qui fut bien ressentie des débuts du journal jusqu'à son dernier éditorial en mars 1989 :

> Ceux qui ont lu régulièrement [*Le Nouvel-Ontarien*] au fil des ans le savent ; ce journal a eu le courage et l'audace, dans ses bons moments, de traiter le plus objectivement possible de sujets qui n'avaient que rarement – sinon jamais – été traités par un journal de langue française en ce coin de l'Ontario[119].

Cette audace dérangeait. S'il fallait croire le dernier éditorial, le journal était la victime d'une « campagne de salissage publique » en raison de ses positions sur les questions d'ordre moral :

> Les gens du *Nouvel[-]Ontarien*, selon certaines sources qui ne leur voulaient sans doute que du bien, étaient tous communistes, subversifs, athées, homosexuels et on en passe. Bref, ils étaient responsables de tous les maux de cette planète ! Un peu plus et on disait que l'Ayatolah Khomenei était rédacteur du journal... ![120]

Le Nouvel-Ontarien avait certainement permis de ventiler la discussion sur les questions sociales et morales à Sudbury en

117. « McCarthy pas mort », *Le Nouvel-Ontarien*, 4 avril 1988, p. 4.

118. *Ibid*.

119. « Sans-le-sou, nous devons suspendre la publication : un repos et une réflexion sérieuse s'imposent », *loc. cit*.

120. *Ibid*.

y apportant une perspective progressiste. La posture lui avait néanmoins attiré des ennuis. Son lectorat, relativement restreint, n'avait pas suffi pour le maintenir à flot dans une ville où le fait français s'arrimait du moins en partie au catholicisme. Il importe alors de regarder de plus près le débat sur l'avenir de l'enseignement public de langue française à l'époque pour mieux saisir la complexité de l'enjeu.

B. Les écoles séparées et l'enseignement public

Durant ses quatre années d'existence, *Le Nouvel-Ontarien* se présentait comme le champion de l'enseignement public de langue française. Il s'affichait également en faveur de l'obtention de la gestion scolaire de l'ensemble du réseau. Sa position sur le parachèvement du financement des écoles séparées jusqu'à la fin du secondaire était sans équivoque. Il s'agissait d'une menace contre les institutions publiques. Or, pour plusieurs membres de la communauté franco-catholique, le choix entre la langue et la foi se compliquait en raison de la puissance du référent religieux[121]. L'enseignement séparé représentait pour eux une question existentielle en plus d'être un droit constitutionnel inviolable. Dans un paysage médiatique qui était fortement en sa faveur, la position du nouveau journal avait de quoi en incommoder plusieurs.

Cette position fut bien campée dès le premier numéro lorsque le gouvernement provincial annonça le parachèvement du financement des écoles secondaires catholiques : « Le projet de financement, annoncé sans explication, sans critère spécifique a[vait] premièrement soulevé l'ire de ceux qui risqu[ai]ent d'y perdre le plus : les conseils scolaires publics et les [enseignants] du secondaire[122] ». Pour le journal, le financement public des écoles séparées n'était ni souhaitable ni soutenable pour les francophones. La décision était injustifiable en raison de la nature

121. Danika Gourgon, « Préférez-vous votre œil droit ou votre œil gauche ? Langue et religion dans le débat sur la gestion scolaire en Ontario français (1969-1998) », thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2016, 175 p.

122. *Ibid*.

hétérogène des Franco-Ontariens :

> Sudbury est une grande communauté où se côtoient divers groupes ethniques et diverses religions. Un système d'éducation catholique ne peut satisfaire aux exigences de tous, francophones ou non-francophones. De plus, plusieurs parents n'aiment pas voir leur(s) enfant(s) fréquenter une classe dite « mixte », c'est-à-dire où se retrouvent dans une même classe élèves anglophones et francophones. La langue anglaise, dans la cour de récréation principalement, y est […] contagieuse.
> [...]
> Il y a en Ontario plusieurs écoles élémentaires publiques françaises. Sudbury est un des principaux centres de la francophonie ontarienne. Il est grand temps de donner aux francophones d'ici le droit d'éduquer leurs enfants dans un système public, s'ils le désirent[123].

Que fallait-il comprendre de cette aversion pour le parachèvement ? Les artisans du *Nouvel-Ontarien* craignaient sans doute pour l'avenir des écoles publiques. La peur était en partie fondée. Plusieurs écoles, dont l'Essor à Windsor et Franco-Cité à Sturgeon Falls, tombèrent sous la gouverne des conseils scolaires séparés après la décision de la province. Si Macdonald-Cartier put se maintenir, l'expansion du réseau demeurait fragilisée.

Benoît Cazabon, membre du comité éditorial lors de la première année de publication, s'opposait au financement de ces écoles. Il estimait qu'il était nécessaire de tourner la page sur cette facette de l'histoire et de l'identité franco-ontariennes :

> Le nationalisme canadien[-français] passerait-il par la religion ? […] a]u mieux, on y verra des poncifs désuets : tous les francophones sont des catholiques donc ils veulent des écoles catholiques. [...] Protéger l'école confessionnelle c'est préserver la « vision nationale ». La religion, protectrice de la nation ? ou est-ce l'inverse ? [...] Pendant ce temps, on aura oublié des questions de plus grande importance : à quand devra-t-on remettre l'idée d'un système homogène de langue française de la prématernelle à l'université ? [124]

123. « Écoles secondaires catholiques : le débat ne fait que commencer », *Le Nouvel-Ontarien*, 2 mars 1985, p. 3.

124. « Le Financement des écoles en Ontario… silence, on tourne ! », *Le*

Le parachèvement divisait, surtout qu'il ne réglait en rien l'épineuse question de la gestion scolaire. Chez Cazabon, le catholicisme et l'enseignement séparé « asphyxiaient » l'Ontario français. C'est ce qui ressortait de son entretien avec la revue *L'Actualité* qui publiait un article sur Sudbury :

> Je sais combien importants les classiques ont été dans ma formation : « étudie, pendant ce temps tu [ne] parleras pas ». Des enseignantes m'ont dit que les Anglos [*sic*] réussissaient beaucoup mieux que les Francophones [*sic*] et qu'ils étaient des modèles pour remonter la fierté de ces derniers. Pensez-vous que j'invente ? Toute personne quelque peu au courant à Sudbury a entendu ces commentaires et on ne fait rien. C'est ça l'asphyxie.[125]

Le laïcisme du *Nouvel-Ontarien* se manifestait contre ce qu'il considérait le rapport de domination de l'Église sur les Franco-Ontariens. Son émancipation passait ainsi par le développement et l'expansion d'un enseignement public et contre le parachèvement du réseau catholique.

Le Nouvel-Ontarien représentait également une vitrine pour d'autres opposants du financement des écoles séparées. C'était le cas pour le caricaturiste Luc Robert. Dans la page éditoriale du 27 mars 1986 figura une caricature de l'édifice du Cescrs de Sudbury sur lequel se jucha un mât orné d'un drapeau de la Cité du Vatican. Sous l'édifice fut inscrit « le petit Vatican... », un surnom qui était alors répandu à Sudbury[126].

La gestion scolaire était également un enjeu qui préoccupait le journal. Il accueillit favorablement l'annonce de la création d'un conseil de langue française regroupant les écoles séparées et publiques à Ottawa-Carleton et ne tarda pas d'en réclamer un pour la cité du nickel : « Déjà d'autres districts, tel Prescott-Russel[l], ont manifesté leur désir de créer aussi un conseil

---

Nouvel-Ontarien, 4 octobre 1985, p. 4.

125. « Le Magazine [*L'Actualité*] parle de Sudbury et de "l'asphyxie" de sa population francophone : "C'est-tu aussi tant pire qu'ils le disent dans les journaux ?" », *Le Nouvel-Ontarien*, 3 février 1989, p. 1-2.

126. [Luc Robert], « [Caricature] », *Le Nouvel-Ontarien*, 28 mars 1986, p. 4.

unifié. Pourquoi pas à Sudbury ? » Le dossier était complexe. À Ottawa, un compromis avait permis de loger pendant un certain temps les écoles séparées et publiques au sein d'un conseil dit « homogène ». Les rapports n'étaient toutefois pas faciles, et des querelles surgirent. Dans l'est de la province, à Prescott-Russell, les Franco-Ontariens obtinrent un conseil séparé. Du côté de Toronto où l'enseignement public dominait, l'Ontario décida de former un conseil public. Compte tenu de la présence d'écoles de langue française des deux réseaux à Sudbury, le modèle ottavien était le seul envisageable. Mais il y avait un adversaire de taille à la réforme, puisque le CÉSCRS s'opposait au projet. Ce fut avec une pointe d'ironie que l'éditorial affirma « que théorie et pratique [étaient] parfois "séparées" » – une flèche évidente contre le conseil séparé –, de sorte que « [l]a réalisation d'un tel système [pouvait] s'avérer difficile. » Le texte se termina néanmoins sur un ton optimiste. Tout comme l'ACFO de l'époque[127], il appela à la solidarité entre les francophones et encouragea ces derniers à se manifester pour obtenir la gestion scolaire :

> Quelle que soit la lutte de pouvoir engendrée, il serait souhaitable que les ambitions personnelles soient mises de côté afin que la communauté sudburoise puisse bénéficier au maximum des modifications législatives à venir. Évidemment c'est beaucoup demander mais... un conseil homogène de langue française, cela mérite réflexion[128].

L'opposition au projet était coriace et, surtout, elle était bien organisée. Le journal rapporta en mars 1986 que le Conseil des évêques franco-ontariens réclamait non pas une gestion homogène des deux réseaux, mais bien des conseils scolaires catholiques de langue française. Selon la porte-parole du conseil des écoles séparées,

> les catholiques ne se sent[aient] pas bien représentés à l'intérieur des associations provinciales et [avaient] du mal à identifier

127. Michel Bock, « De nouveaux gains, de nouveaux défis (1982-1992) », dans Michel Bock et Yves Frenette, *op. cit.*, p. 259.

128. « Un conseil homogène à Sudbury : Pourquoi pas ? », *Le Nouvel-Ontarien*, 28 février 1986, p. 4.

> des porte-parole pour ces groupements. Les participants à la rencontre ont donc décidé de « trouver un mécanisme pour avoir des représentants catholiques francophones auprès des instances gouvernementales ». Monseigneur Despatie, du diocèse de Hearst, Monseigneur Plourde, archévêque [*sic*] d'Ottawa, Bryan Giroux et Liliane Beauchamps [*sic*] ont été chargés d'entreprendre une série de consultations auprès des présidents des organismes provinciaux en vue d'établir ce mécanisme[129].

En contrepoids au Conseil des évêques figurait l'Association des enseignants franco-ontariens (Aefo). Celle-ci exerçait alors des pressions sur le gouvernement ontarien contre le parachèvement. *Le Nouvel-Ontarien* diffusa la position du syndicat qui s'inquiétait de l'émergence d'un système à deux vitesses des écoles en raison de la division du corps étudiant advenant la multiplication d'écoles secondaires séparées. À leur avis, il n'y avait « aucun avantage à la création de nouvelles écoles secondaires francophones qui ne pourraient pas offrir, à cause d'un financement inadéquat, la même variété de programmes et la même qualité de services qui [étaient] présentement offerts dans les écoles secondaires publiques de langue française[130] ».

Il existait un profond clivage au sein de la communauté quant à la pertinence de l'enseignement catholique pour l'avenir de l'Ontario français. Pour *Le Nouvel-Ontarien* l'autonomisation de l'Ontario français passait désormais par sa laïcisation. Le catholicisme fut ainsi monté en porte-à-faux contre cet objectif. Mais l'enjeu était plus complexe que ne le représentait le journal. Le droit constitutionnel à une éducation séparée était, pour ses partisans, inviolable. La langue et la foi formaient des éléments consubstantiels. Selon Onésime Tremblay du Céscrs, « [l]es parents [n'étaient] pas prêts à sacrifier leurs gains religieux au profit de la langue ». La division était primordiale. Le député libéral de Prescott-Russell, Jean Poirier, qui était un militant

129. « Conseils scolaires : le débat rebondit », *Le Nouvel-Ontarien*, 28 mars 1986, p. 1.

130. « Querelles de Conseils : Pour l'Aefo : les enfants avant tout », *Le Nouvel-Ontarien*, 4 avril 1986, p. 3.

franco-ontarien bien connu de l'Est ontarien, y voyait un faux dilemme et un « gaspillage d'énergie ». Le projet pilote d'Ottawa ne permettait-il pas de faire une avancée substantielle que convoitait la communauté depuis maintenant plusieurs décennies ? Le vice-président du CÉSCRS et signataire d'un mémoire au comité consultatif sur le dossier s'indignait devant une telle présupposition. Celui-ci refusait la prémisse selon laquelle « les droits linguistiques [avaient] priorité sur les droits religieux ». Ultimement, la position du CÉSCRS évoluerait pour ne plus s'opposer à la création d'un conseil scolaire francophone, mais « à [la] condition que les écoles catholiques ne [fussent] pas forcées d'adhérer à un conseil homogène parapluie »[131].

La laïcisation de l'éducation franco-ontarienne était pour *Le Nouvel-Ontarien* la voie de l'avenir. Faute de quoi, la création d'un conseil homogène de langue française qui permettrait de regrouper l'ensemble des écoles des deux systèmes représentait un compromis acceptable. Il n'en demeurait pas moins que, selon les artisans du journal, l'enseignement séparé n'était plus en phase avec le nouveau visage de l'Ontario français qui se diversifiait à vue d'œil.

Le Nouvel-Ontarien cessa de publier avant que ne surviennent les grands changements en matière de gestion scolaire suite à l'arrêt Mahé en 1990. La Cour suprême du Canada confirma le droit des francophones en milieu minoritaire à la gestion de leurs écoles, là où le nombre le justifiait[132]. En 1997, le gouvernement progressiste-conservateur de Mike Harris procéda à une rationalisation du système scolaire, ce qui donna d'importants gains pour les Franco-Ontariens. Pour répondre aux exigences de l'arrêt Mahé, deux nouveaux réseaux de langue française furent créés : un pour les écoles publiques et un autre pour les écoles séparées. Le vœu du Conseil des évêques fut ainsi exaucé onze ans plus tard.

131. « Paranoïa des conseils homogènes : Poirier : "gaspillage d'énergie" », *Le Nouvel-Ontarien*, p. 1.

132. Michael Behiels, *La Francophonie canadienne. Renouveau constitutionnel et gouvernance scolaire*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2016.

C. Le sens du récit – ressac et intention nationalitaire

« L'Ontarien nouveau » suffisait-il pour générer une référence forte pour l'Ontario français ? Multiculturel, réconcilié avec la majorité et vivant en harmonie avec la pluralité canadienne, le journal osait réfléchir, comme nous l'avons vu, sur des enjeux que négligeait son concurrent *Le Voyageur*. Bien qu'il fût engagé dans une démarche progressiste pour les changements sociaux et pour l'amélioration de la vie française à Sudbury, *Le Nouvel-Ontarien* arrivait pourtant difficilement à énoncer une perspective franco-ontarienne sur les questions liées à l'homosexualité, l'avortement et les problèmes économiques ou ouvriers. S'il y avait une expérience franco-ontarienne de ces phénomènes, le journal peinait à l'articuler. Sur ces sujets, les Franco-Ontariens devenaient rapidement des Canadiens parmi d'autres. L'enjeu économique l'illustre bien. Lorsque Martin Skalà affirma que la ville était « traité[e] comme [un] assisté social » par les différents paliers de gouvernements en matière de développement économique, il ne distingua pas entre la condition des Franco-Ontariens et celle des autres Sudburois[133].

L'éditorial du 24 janvier 1986 nous fournit un second exemple. S'il y avait une expérience franco-ontarienne de la désindustrialisation du nord-est de l'Ontario que traduisaient notamment l'exode rural et la perte démographique des villages francophones, le journal choisissait plutôt de l'inscrire dans un phénomène plus général. Faute d'accès à des emplois stables, ce n'étaient pas seulement les travailleurs francophones, mais les citoyens en général qui

> quittent Sudbury, leurs amis, leur communauté, parce que des carrières chez nous, ça n'existe plus. Voilà le mal fondamental, pire peut-être que le chomâge [*sic*] lui-même : le Nord se dépeuple, le Canada se retrécit [*sic*], [il] ferme ses villages éloignés et condamne les petits-fils des pionniers à l'aide sociale […][134].

133. Martin Skalà, « L'Aumône c'est peu ! », *Le Nouvel-Ontarien*, 20 mars 1987, p. 4.

134. « Ne pas perdre le Nord », *Le Nouvel-Ontarien*, 24 janvier 1986, p. 4.

Le récit nationalitaire franco-ontarien était-il périmé pour autant ? Si certains de ses éléments étaient remis en question, il contribuait néanmoins à donner un sens aux avancées linguistiques et aux projets d'autonomisation. Surtout, le récit permettait d'outiller le journal pour combattre la réémergence de groupes francophobes vers la fin de notre période. Nous y reviendrons.

La formation d'un gouvernement minoritaire libéral appuyé par les néo-démocrates en 1985 en Ontario donnait l'espoir d'obtenir le bilinguisme qu'avait envisagé la commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme durant les années 1960. Une première étape en ce sens fut franchie sous David Peterson. Le premier ministre délégué aux Affaires francophones, Bernard Grandmaître, présentait en 1986 la loi 8 sur les services en français que la législature adoptait en novembre à l'unanimité. Le journal y consacra un dossier à un an de son entrée en vigueur prévue pour 1989. Lucille Laplante, justifia d'ailleurs l'avènement d'un « bilinguisme officiel » dans la province par des raisons historiques, mobilisant du même coup la notion des peuples fondateurs :

> le bilinguisme officiel comprend anglais et français en raison de l'histoire et des lois constitutionnelles du Canada. Depuis ces deux langues jouent un rôle important dans le commerce et les communications internationaux. Parler anglais et français à [*sic*] un avantage, on peut mieux communiquer et mieux comprendre la culture des deux peuples qui ont fondé le Canada ; ça fait partie de notre héritage[135].

L'engagement idéologique vers le multiculturalisme n'avait donc pas réussi à liquider des éléments phares de la pensée nationalitaire franco-ontarienne. La référence explicite à la dualité nationale – et non pas linguistique – permettait de justifier l'octroi de droits particuliers pour les Franco-Ontariens, puisqu'il historicisait leur contribution au pays à titre de peuple fondateur, au même chef que les Québécois et la francophonie canadienne.

135. « Le Bilinguisme en Ontario : profitons de nos droits », *Le Nouvel-Ontarien*, 17 juin 1988, p. 5.

L'enjeu du postsecondaire en français en Ontario offrait une autre illustration de l'engagement du journal pour l'autonomisation du fait français dans la province. Les mouvements de jeunesse, dont Direction-Jeunesse, la Fédération des étudiants de l'Ontario et la Fédération de la jeunesse franco-ontarienne, s'étaient mobilisés sur ce front durant les années 1980 afin d'obtenir des collèges d'arts appliqués de langue française. L'un des objectifs de la démarche était d'endiguer le phénomène de la sous-scolarisation des Franco-Ontariens[136]. C'est ainsi que le journal se réjouit de l'annonce de la création de trois collèges de langue française.

Il caressait également l'espoir d'améliorer la condition des francophones à l'Université Laurentienne en évoquant la possibilité de désigner l'institution sous la *Loi sur les services en français*. Si elle avait pour but de protéger les programmes de langue française contre les compressions futures, la démarche rencontrait certaines résistances. L'Université en rejetait la prémisse[137], ce qui n'était pas sans contribuer à l'élan de mobilisation dans la région en faveur de la création d'une université franco-ontarienne[138]. En effet, plusieurs professeurs de la Laurentienne étaient impliqués dans *Le Nouvel-Ontarien*, dont certains furent des militants dans le débat sur l'avenir du postsecondaire en français. Le refus par la Laurentienne de céder aux demandes de réformes en matière de gestion des programmes en français provoqua l'ire du journal qui lança une déclaration sans équivoque : « C'est une situation sans issue favorable qui existe depuis 30 ans à Sudbury et qui est insoluble comme du bois dans l'eau. C'est relativement SIMPLE, le pouvoir NE SE PARTAGE PAS ![139] »

136. « On s'est penché sur les problèmes de l'éducation postsecondaire », *Le Nouvel-Ontarien*, 17 avril 1987, p. 5 ; « L'ACFO demande que les droits des études francophones s'accompagnent de financement », *Le Nouvel-Ontarien*, 18 mars 1988, p. 2.

137. La Laurentienne obtint une désignation dite « partielle » de quelques-uns de ses programmes sous la loi sur les services en français le 1er juillet 2014.

138. Michel Bock et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société ? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel Ontario*, nº 41, 2016, p 121-195.

139. « Le Postsecondaire français en Ontario : une déclaration ! », *Le Nouvel-Ontarien*, 20 janvier 1989, p. 9-10.

Le Nouvel-Ontarien opérait également durant une époque charnière dans l'histoire politique du pays. Les progressistes-conservateurs sous Brian Mulroney envisageaient modifier la Constitution avec l'accord du lac Meech dont l'objectif était de réintégrer le Québec dans le giron canadien « avec honneur et enthousiasme ». L'effort avait toutefois eu comme effet pervers de souffler sur les braises des mouvements francophobes qui cherchaient à combattre le bilinguisme canadien, les droits linguistiques pour les minorités françaises et l'augmentation des pouvoirs du Québec[140]. Cette réforme et la recrudescence des mouvements anti-bilinguisme inquiétaient le sociologue de l'Université Laurentienne, Simon Laflamme. Celui-ci prit la plume à partir de 1987 pour dénoncer le phénomène. Il puisait, du même coup, dans le répertoire référentiel canadien-français afin de donner un sens au ressac et pour défendre les acquis du fait français au pays.

Le sociologue estimait que l'entente de Meech était insuffisante pour encourager les gouvernements provinciaux à mener la barque des francophonies minoritaires à bon port : « S'imagine-t-on que des anglophones majoritaires [allaient] généreusement accepter de traiter des minorités [francophones] comme ils se traitent eux-mêmes », demanda-t-il[141] ? La majorité anglophone, écrit-il, maintenait l'idée que « le Canada fût et dût être un pays anglophone ». Il s'agissait pour Laflamme d'une négation des principes à la base de la fondation du pays : « le Canadien anglais témoign[ait] bien de son refus de reconnaître le fait que ce pays a été fondé à deux ». L'accord, une entente entre le gouvernement fédéral et ses provinces, ne prenait pas acte de la dualité nationale, une omission que le sociologue dénonçait avec vigueur.

Du point de vue des groupes francophobes de la région, les propositions constitutionnelles et l'adoption de la loi 8 sur les

140. Matthew Hayday, *So They Want us to Learn French : Promoting and Opposing Bilingualism in English-Speaking Canada*, Vancouver, UBC Press, 2015.

141. Simon Laflamme, « L'Entente du Lac Me[e]ch ou l'imperfection à l'image de l'imperfection », *Le Nouvel-Ontarien*, 15 juillet 1988, p. 4.

services en français jetèrent de l'huile sur le feu. Le retour de la languissante Apec et l'émergence du mouvement pour déclarer les municipalités ontariennes unilingues anglaises signalaient la manifestation d'un ressac. Ces groupes militaient en faveur de « l'égalité » des droits – et donc la suprématie de la langue et de la culture anglaises – afin de récupérer la perte réelle ou perçue de privilèges que menaçaient de lui ravir les réformes. Le journal jugeait bon de formuler un contre-récit pour combattre le phénomène.

Dans sa réponse, *Le Nouvel-Ontarien* remettait en question les prémisses du mouvement. Les déclarations d'unilinguisme représentaient à ses yeux « un geste quelque peu gratuit si l'on considère que [,] dans ces municipalités, la population [francophone] n'attei[gnait] même pas 1 %[142] ». Le phénomène avait néanmoins raison d'inquiéter Laflamme. Cité dans un dossier sur le sujet, il relata l'ironie de créer une association pour défendre les droits de la majorité :

> [il] y a des associations pour les femmes battues, pour les enfants maltraités, pour les droits de minorités... bref pour les plus faibles ; il y a maintenant une association pour les droits des plus forts. Comme si une langue aussi puissante que l'anglais, en pleine expansion, aux productions inombrables [*sic*], parlée par plus d'un milliard de la population du globe, avait besoin d'être préservée[143].

Dans son article critiquant les « antifrancophones » de l'Apec, de la *Sudbury Association for English Rights* et du parti Cor, Laflamme confrontait les « mythes » que promouvaient ces groupes, dont plusieurs ciblaient directement le Québec. L'idée que la province « vol[ait] l'argent du Canada » ou que « [l]es pauvres Canadiens travaill[aient] pour enrichir le Québec » figurait parmi les récriminations que dénonçaient les mouvements francophobes[144]. Les attaques contre le Québec gommaient

142. Simon Laflamme, « L'A.P.E.C. ou le mépris du fait français », *Le Nouvel-Ontarien*, 18 septembre 1987, p. 10.

143. *Ibid*.

144. Simon Laflamme, « Propos tordus de l'antifrancophone », *Le Nouvel-*

l'important privilège de la communauté anglo-québécoise dont ne jouissaient pas les minorités françaises. Surtout, elles remettaient en question la légitimité du Québec et, de fait, le fait français : « Les Canadiens français dev[raient] lire la propagande […] que distribu[aient] les antifrancophones » qui suggérait que le Québec contrôlait le pays et que la minorité anglophone du Québec était opprimée, alors qu'une telle affirmation « occult[ait] le fait que les anglophones du Québec constitu[aient] l'une des minorités les mieux pourvues au monde[145] ».

Son dernier texte fut publié à quelques semaines de la fermeture du journal. Le sociologue peignit un Canada en véritable crise existentielle. Le gouvernement fédéral, seul à promouvoir la dualité n'arrivait pas à calmer le jeu. Toutes les provinces étaient coupables de la remise en question de la dualité nationale :

> Qu'on donne à l'Alberta le pouvoir de ne pas tenir compte de ses francophones ; c'est exactement ce qu'elle fera. Qu'on donne à la Saskatchewan la possibilité de faire comme si elle n'avait pas de francophones ; elle s'exécutera avec empressement. Qu'on permette au Québec de ne pas traiter les anglophones comme les francophones ; il en profitera aussitôt[146].

Devant l'insuffisance d'Ottawa, il incombait à l'Ontario de combattre les mouvements qui, « au nom de la rentabilité économique, puis de l'égalité des anglophones (entre eux), puis de tout ce qu'on trouve comme prétexte pour anéantir les francophones », menaçaient les minorités linguistiques du pays :

> [S]i le Canada ne doit pas mourir de biculturalisme artificiel, ce sera parce que l'Ontario aura offert une performance grandiose. Si le Canada s'effondre, ce sera parce que l'Ontario n'aura pas été en mesure de jouer un grand rôle, parce [qu'il] aura préféré l'assurance du « déjà-vu ».[147]

Ontarien, 18 novembre 1988, p. 4.

145. Simon Laflamme, « Réflexions sur le mouvement antifrancophone », *Le Nouvel-Ontarien*, 2 décembre 1988, p. 4.

146. Simon Laflamme, « L'Ontario et le rôle [qu'il] peut jouer », *Le Nouvel-Ontarien*, 17 février 1989, p. 4.

147. *Ibid*.

Cet élan nationalitaire détonnait largement avec l'idéalisme de « l'Ontarien nouveau » autour duquel s'étaient ralliés les fondateurs du journal quatre ans plus tôt. En effet, le principe du multiculturalisme canadien proposait peu de choses pour lutter contre la réémergence de groupes francophobes qui s'en revendiquèrent. « L'égalité » qu'ils prônaient n'était, ultimement, qu'un artifice pour défendre la domination de l'anglais au pays. La dualité nationale que mobilisait Laflamme représentait pour sa part un puissant contre-récit pour combattre ce mouvement. Sa posture illustrait en quoi les éléments référentiels de l'Ontario français pouvaient toujours offrir à cette époque un univers de sens à l'expérience des Franco-Ontariens, un sens auquel le multiculturalisme canadien n'arrivait pas à se substituer.

Conclusion

Progressiste, intellectuel et engagé à « réinscrire » l'Ontario français « dans le siècle », *Le Nouvel-Ontarien* misait gros. Il fut néanmoins la victime de la difficile gestion d'une entreprise de presse en milieu minoritaire. Les affaires quotidiennes et sa rentabilité représentaient d'énormes défis pour les administrateurs et les employés. L'état de l'économie sudburoise, alors caractérisée par de hauts taux d'intérêt, l'inflation galopante et un niveau de chômage supérieur à la moyenne provinciale et nationale, posait un épineux problème pour ses gestionnaires qui durent déclarer forfait en mars 1989 après quatre années d'opération.

Son principal problème était son lectorat qui se limitait en grande partie à un cercle d'initiés. S'il fut créé pour remplacer *Le Voyageur*, force est d'admettre que le journal de Bertrand avait les reins solides et répondait toujours aux intérêts d'une bonne partie du marché franco-sudburois. Les reproches du Communicautaire contre son concurrent – distribution et enracinement dans les écoles séparées et les paroisses, et importance accordée au catholicisme – n'expliquaient-ils pas une partie du succès du *Voyageur* ? L'opposition aux institutions franco-catholiques, au parachèvement des écoles séparées et la virulente critique que

le nouveau journal formulait contre le catholicisme dans la vie publique n'avaient-ils pas contribué à ses ennuis ? Sa posture lui avait d'ailleurs fermé la porte du CÉSCRS. Il semble que le catholicisme pouvait toujours générer un sens à cette époque pour la population franco-sudburoise, frustrant les espoirs du journal.

Sur le plan des idées, *Le Nouvel-Ontarien* s'inscrivait dans la mouvance d'un renouveau idéologique en Ontario français. Il souhaitait vaincre ce qu'il considérait un traditionalisme qui n'arrivait pas à représenter fidèlement le nouveau visage diversifié de la communauté. Les documents constitutifs du Communicautaire et les pages du *Nouvel-Ontarien* expriment leurs visées progressistes axées sur le changement social et la laïcité. Derrière cet engagement se cachaient néanmoins les éléments d'une mutation référentielle qui était en phase avec un phénomène similaire à l'échelle de la francophonie ontarienne. Celle-ci intériorisait de larges pans de ce que Fernand Dumont nomma la « refondation » du Canada[148]. Ce récit proposait un Canada non plus composé de sociétés fondatrices, mais bien d'une seule nation multiculturelle et bilingue dont la caractéristique première était sa mosaïque dans laquelle les Franco-Ontariens ne représentaient qu'une tuile.

Était-il possible de « penser » les changements sociaux « à partir » de l'Ontario français[149] ? Les artisans du journal semblaient y voir une limite intrinsèque. Cette francophonie qu'ils percevaient à travers la lentille du *Voyageur* était, à tort ou à raison, jugée trop conservatrice et trop traditionaliste. L'émancipation des Franco-Ontariens de ce joug était nécessaire afin qu'ils puissent plonger dans un projet de société axé sur le progrès. Puisque les sources internes d'une telle réflexion paraissaient insuffisantes, il devait invariablement s'inspirer d'ailleurs. C'est ainsi que les codes de la majorité intervenaient. La vision trudeauiste du Canada – pour qui la caractéristique primordiale du pays est

148. Fernand Dumont, *Raisons communes*, Montréal, Boréal, 1997.

149. Cette question a récemment été explorée par quelques études : François-Olivier Dorais, *Un historien dans la Cité*, *op. cit.* ; Serge Miville, « De la difficulté de "penser" l'Ontario français », *Revue du Nouvel Ontario*, nº 43, 2018, p. 57-97.

son multiculturalisme dans un cadre bilingue – représentait une matière à partir de laquelle il était possible de critiquer et de réévaluer les idées dominantes dans la francophonie sudburoise. Cette tension au niveau de l'épistémè, qui est particulièrement aiguë au sein des communautés nationalitaires comme l'Ontario français, est un filon prometteur pour d'autres recherches.

Les artisans du *Nouvel-Ontarien* nourrirent au début l'ambition de faire naître un « Ontarien nouveau ». Ses caractéristiques permettaient de rêver : une francophonie réconciliée harmonieusement avec la majorité anglophone et qui, de surcroît, épousait les nombreuses réalités de la diversité franco-sudburoise dans une impulsion progressiste pour améliorer la société canadienne. Il s'agissait du même coup de se nourrir du récit qu'engendrait la majorité canadienne. Quel en serait l'impact ? En enfilant cet habit d'Arlequin qu'elle n'avait pas cousu, cette « nouvelle francophonie » troquait-elle le rôle principal de son propre récit pour celui de figurant dans le récit d'un autre ? Le journal ne courait-il pas ainsi le risque de perdre la capacité de générer lui-même les éléments référentiels – la mise en sens – de l'expérience franco-ontarienne ?

Le discours demeurait sous tension. Malgré leur engagement envers la « refondation » du pays, les artisans du journal ne liquidèrent pas la totalité de la référence franco-ontarienne. Le récit prodigieux que proposait le multiculturalisme ne réussissait pas à vaincre le ressac de la fin de la décennie. S'il fut animé par la noble entreprise d'assurer l'égalité entre les cultures, c'était de ce même principe que se revendiquaient les mouvements francophobes. Ceux-ci martelaient que la véritable parité nécessitait l'élimination du traitement spécial que procuraient les droits linguistiques. À cette époque où une menace existentielle pesait contre la légitimité du fait français, la dualité nationale représentait, à titre de contre-discours, un moyen efficace pour défendre son autonomisation. En ce sens, la mosaïque, à elle seule, était un mauvais substitut pour une référence qui, jusqu'alors, permettait de justifier le maintien d'un Ontario français nationalitaire.